

PIE X ET LA FRANCE

Les documents relatifs au conflit iront devant la Chambre. -- Delcassé et Combes. -- Le roi d'Espagne ira à Paris. -- Le texte du fameux protêt envoyé à Loubet.

Paris, 25. — Le gouvernement a décidé de présenter à la Chambre des députés, vendredi, tous les documents relatifs aux difficultés existant avec le Vatican, et qui se sont terminées par le rappel de M. Nisard.

On peut s'attendre à un débat orageux, et le gouvernement est prêt à agir radicalement, car on s'attend à ce qu'un effort soit fait pour abolir l'ambassade à Rome. Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, présentera à la Chambre les négociations diplomatiques avec le Vatican, et le Premier ministre Combes lera ressortir l'attitude et les intentions du gouvernement.

Les fonctionnaires croient que l'ambassade ne sera pas abolie maintenant, mais qu'elle le sera, sans doute, lorsque le budget du maintien de l'ambassade sera devant la Chambre, dans un mois d'ici. Plusieurs groupes, cependant, veulent que la question soit immédiatement considérée.

On ne croit pas beaucoup au rappel au roi de Rome, à l'effet qu'Alphonse XII aurait remis sa visite à Paris pour ne pas déplaire au Saint-Siège.

La date de la visite du roi d'Espagne au Président a été fixée, mais les détails de cette visite ne sont pas encore arrangés.

Les membres du corps diplomatique disent que le protêt qui a causé tant de difficultés et dont le texte était différent de celui du protêt français, avait été envoyé du Vatican à Madrid, et non pas à Monaco ou à Berlin, comme on l'avait d'abord supposé.

C'était le seul protêt contenant une clause disant que le nonce papal serait rapatrié, si une autre ou d'autres visites semblables, au roi d'Italie, avaient lieu.

Le correspondant du "Temps" à Rome, télégraphie, sur l'autorité du Vatican, que cette clause, relative au rappel du Nonce, n'a été envoyée qu'à un seul pouvoir, dont le chef avait projeté de visiter le Quirinal.

Le Conseil des Ministres a publié une note officielle qui dit :

"Le gouvernement est certain de l'authenticité du protêt envoyé par le Vatican aux pouvoirs étrangers et, après cela, a décidé le rappel de M. Nisard. Les affaires de routine sont laissées entre les mains du secrétaire de l'ambassade au Vatican."

Le correspondant du "Figaro" à Madrid, télégraphie, sur l'autorité du Vatican, que cette clause, relative au rappel du Nonce, n'a été envoyée qu'à un seul pouvoir, dont le chef avait projeté de visiter le Quirinal.

Madrid, 25. — Le gouvernement a décidé de présenter à la Chambre des députés, vendredi, tous les documents relatifs aux difficultés existant avec le Vatican, et qui se sont terminées par le rappel de M. Nisard.

On peut s'attendre à un débat orageux, et le gouvernement est prêt à agir radicalement, car on s'attend à ce qu'un effort soit fait pour abolir l'ambassade à Rome. Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, présentera à la Chambre les négociations diplomatiques avec le Vatican, et le Premier ministre Combes lera ressortir l'attitude et les intentions du gouvernement.

Les fonctionnaires croient que l'ambassade ne sera pas abolie maintenant, mais qu'elle le sera, sans doute, lorsque le budget du maintien de l'ambassade sera devant la Chambre, dans un mois d'ici. Plusieurs groupes, cependant, veulent que la question soit immédiatement considérée.

On ne croit pas beaucoup au rappel au roi de Rome, à l'effet qu'Alphonse XII aurait remis sa visite à Paris pour ne pas déplaire au Saint-Siège.

La date de la visite du roi d'Espagne au Président a été fixée, mais les détails de cette visite ne sont pas encore arrangés.

Les membres du corps diplomatique disent que le protêt qui a causé tant de difficultés et dont le texte était différent de celui du protêt français, avait été envoyé du Vatican à Madrid, et non pas à Monaco ou à Berlin, comme on l'avait d'abord supposé.

C'était le seul protêt contenant une clause disant que le nonce papal serait rapatrié, si une autre ou d'autres visites semblables, au roi d'Italie, avaient lieu.

Le correspondant du "Temps" à Rome, télégraphie, sur l'autorité du Vatican, que cette clause, relative au rappel du Nonce, n'a été envoyée qu'à un seul pouvoir, dont le chef avait projeté de visiter le Quirinal.

Le Conseil des Ministres a publié une note officielle qui dit :

"Le gouvernement est certain de l'authenticité du protêt envoyé par le Vatican aux pouvoirs étrangers et, après cela, a décidé le rappel de M. Nisard. Les affaires de routine sont laissées entre les mains du secrétaire de l'ambassade au Vatican."

Le correspondant du "Figaro" à Madrid, télégraphie, sur l'autorité du Vatican, que cette clause, relative au rappel du Nonce, n'a été envoyée qu'à un seul pouvoir, dont le chef avait projeté de visiter le Quirinal.

Madrid, 25. — Le gouvernement a décidé de présenter à la Chambre des députés, vendredi, tous les documents relatifs aux difficultés existant avec le Vatican, et qui se sont terminées par le rappel de M. Nisard.

On peut s'attendre à un débat orageux, et le gouvernement est prêt à agir radicalement, car on s'attend à ce qu'un effort soit fait pour abolir l'ambassade à Rome. Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, présentera à la Chambre les négociations diplomatiques avec le Vatican, et le Premier ministre Combes lera ressortir l'attitude et les intentions du gouvernement.

Les fonctionnaires croient que l'ambassade ne sera pas abolie maintenant, mais qu'elle le sera, sans doute, lorsque le budget du maintien de l'ambassade sera devant la Chambre, dans un mois d'ici. Plusieurs groupes, cependant, veulent que la question soit immédiatement considérée.

On ne croit pas beaucoup au rappel au roi de Rome, à l'effet qu'Alphonse XII aurait remis sa visite à Paris pour ne pas déplaire au Saint-Siège.

La date de la visite du roi d'Espagne au Président a été fixée, mais les détails de cette visite ne sont pas encore arrangés.

Les membres du corps diplomatique disent que le protêt qui a causé tant de difficultés et dont le texte était différent de celui du protêt français, avait été envoyé du Vatican à Madrid, et non pas à Monaco ou à Berlin, comme on l'avait d'abord supposé.

C'était le seul protêt contenant une clause disant que le nonce papal serait rapatrié, si une autre ou d'autres visites semblables, au roi d'Italie, avaient lieu.

Le correspondant du "Temps" à Rome, télégraphie, sur l'autorité du Vatican, que cette clause, relative au rappel du Nonce, n'a été envoyée qu'à un seul pouvoir, dont le chef avait projeté de visiter le Quirinal.

Le Conseil des Ministres a publié une note officielle qui dit :

"Le gouvernement est certain de l'authenticité du protêt envoyé par le Vatican aux pouvoirs étrangers et, après cela, a décidé le rappel de M. Nisard. Les affaires de routine sont laissées entre les mains du secrétaire de l'ambassade au Vatican."

Le correspondant du "Figaro" à Madrid, télégraphie, sur l'autorité du Vatican, que cette clause, relative au rappel du Nonce, n'a été envoyée qu'à un seul pouvoir, dont le chef avait projeté de visiter le Quirinal.

MGR FALCONIO SON DEPART EST PEUT-ETRE DEFINITIF

Philadelphie, Pa., 24. — Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique à Washington, partira pour Rome samedi. Il est possible qu'il ne revienne pas aux Etats-Unis.

AUX ILES PHILIPPINES

Manille, 25 mai. — Un rapport daté du 15 mai a été reçu de Camp Overton (île de Mindanao), annonçant qu'un massacre a eu lieu le 12 mai près de Malabang, sur la côte méridionale de Mindanao. Cinquante-trois Philippines, hommes, femmes et enfants du gouvernement militaire des Etats-Unis ont été surpris pendant leur sommeil, par une bande de Moros de la vallée de Rio Grande et ont été massacrés. Le chef, Datto Alis, et ses partisans ont pu s'enfuir avant que l'alarme ait été donnée.

SUR LE FLEUVE

BOUES MISES EN PLACE

(Dépêche particulière)
Sorel, 25. — La bouée à gaz de la Pointe aux Trembles qui avait été entraînée à un demi-mille plus bas et qui s'était éteinte, a été remplacée et rallumée aujourd'hui.

La bouée rouge de la Bellegarde a été aussi placée aujourd'hui.

LE JEUNE GAGNON

ON RAMENE A QUEBEC LA DE
POUILLE MORTELLE A QUEBEC.

(Dépêche particulière)
Québec, 25. — Le cadavre du jeune Eugène Gagnon, qui s'est noyé à Guelph, Ontario, alors qu'il canotait dans la rivière de cette ville, est arrivé ici, ce matin, accompagné d'un des directeurs du collège commercial de Guelph, où le jeune homme étudiait. Plusieurs amis se sont rendus à l'arrivée du train. Nous avons remarqué : MM. J. Morin, député de Charlevoix; A. Girard, sec. de la Galerie de la presse; St-Pierre, J. Vaillancourt, J. Morin, L. Pelletier, A. Duval, J. Duperré, T. Cimon, J. Desrochers, P. Laguerre, A. Gagnon et sa femme, F. Danielson et son fils, Edgar. Le cadavre du jeune Gagnon est parti pour la Baie St-Paul et après midi, il demeurera en famille. Il est fils de M. Philippe Gagnon, marchand, et n'est âgé que de 18 ans. Son frère, M. l'avocat Emile Gagnon, de la Baie St-Paul, est venu chercher les restes du malheureux jeune homme à Québec. Toutes nos sympathies à la famille éplorée.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 28 avril 1904.

Enregistré et contresigné sous le sceau de S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat.

PIE X.

LE CARDINAL GIBBONS

Il a visité hier les maisons d'éducation à Ottawa — Il assiste à une séance de la Chambre.

(Dépêche particulière)
Ottawa, 25. — Son Eminence le Cardinal Gibbons, accompagné de Mgr Duhamel, de plusieurs prêtres a visité aujourd'hui les couvents de la rue Rideau et de la rue Gloucester.

Aux deux institutions Son Eminence a reçu de cordiales et sympathiques réceptions.

Sir Elzéar Taschereau assistait à la réception de la rue Rideau.

On présente au Cardinal de superbes bouquets de fleurs et des adresses dans les deux langues auxquelles il a répondu, en donnant de bons conseils et de paroles d'encouragement. Il a accordé de grandes félicités aux élèves.

Son Eminence a rendu visite à Mgr Sharette.

Cette après-midi Son Eminence a visité la Chambre des Communes et a occupé un siège sur le parquet de la Chambre à la droite de l'Orateur. Son Eminence a conversé longtemps avec M. Belcourt et M. Brodeur qui avait son siège voisin du sien. Mgr Duhamel et Mgr Gauthier et plusieurs prêtres occupant des sièges dans la tribune de l'Orateur.

Le théâtre Russell était plein de fond en comble, ce soir, à l'occasion de la réception accordée par le cardinal Gibbons à la population d'Ottawa.

Toutes les classes de la société étaient représentées et le plus grand enthousiasme a été manifesté. Le cardinal a reçu une grande ovation au moment où il parut sur la scène accompagnée de Mgr Sharette, délégué papal, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, le Rév. Père Emery, recteur de l'Université d'Ottawa, le Rév. Père Fallon de

Buffalo ancien vice-recteur et autres membres du clergé. Les galeries étaient occupées par les étudiants qui, comme toujours ont manifesté un grand enthousiasme. Le Rév. Père Fallon a présenté son Eminence à l'audience, en faisant de lui un touchant éloge.

Le cardinal, dit-il le seul du nouveau monde qui ait pris part à l'élection d'un pape. Le Père Fallon a profité de l'occasion pour endosser le deuil exprimé par sir Wilfrid Laurier hier que si l'Université d'Ottawa doit être une Université de langue anglaise il ne doit pas y avoir d'exclusion du français. (Applaudissement.)

Son Eminence n'a pas parlé longtemps se sentant évidemment fatiguée des événements d'hier et d'aujourd'hui. "La réception que vous m'avez accordée à Ottawa", a-t-il dit "me rappelle le mot d'un fameux général, 'encore une autre victoire comme celle-là et je suis fini.' La sympathie qui m'a été manifestée par les autorités civiles et religieuses le touche profondément. Il est heureux comme citoyen américain d'avoir fait la connaissance de l'illustre premier ministre du Canada (appl.) Il espère et il a la certitude que la bonne entente et la cordie entre le Canada et les Etats-Unis ne seront jamais troublées mais qu'au contraire chaque jour qui sera posé sera un lien qui rattachera de plus en plus les deux pays."

"Je formule l'espérance", a ajouté son Eminence en terminant "que les difficultés qui pourraient surgir entre les deux pays ne seront jamais réglées par la guerre, mais bien par l'arbitrage, non pas par l'épée, mais par la plume et la plume est plus puissante que l'épée."

Il y aura d'abord une ligne de Montréal en été et d'Halifax en hiver, Vera Cruz, et Tampico, faisant escale à Naussan, Bahama et la Havane. L'autre ligne du Pacifique devra s'étendre de Vancouver à Mazatlan, San Blas, Manzanville, à Capulso, Puerto Angel, Salina, Cruz, Tenaia et San Benito. Les steamers devront être classés A. 1. et être de 3,000 tonnes, et d'une vitesse de 10 nœuds.

Le gouvernement Mexicain donnera \$50,000 pour le service de l'Atlantique, et \$20,000 pour celui du Pacifique.

CANADA ET MEXIQUE

Le gouvernement demande des soumissions pour deux services de steamers.

(Dépêche particulière)

Ottawa, 25.

Le gouvernement demande des soumissions pour deux services de steamers entre le Canada et le Mexique, le contrat étant pour cinq ans. Les soumissions seront reçues jusqu'au 1er

août. Il y aura d'abord une ligne de Montréal en été et d'Halifax en hiver, Vera Cruz, et Tampico, faisant escale à Naussan, Bahama et la Havane. L'autre ligne du Pacifique devra s'étendre de Vancouver à Mazatlan, San Blas, Manzanville, à Capulso, Puerto Angel, Salina, Cruz, Tenaia et San Benito. Les steamers devront être classés A. 1. et être de 3,000 tonnes, et d'une vitesse de 10 nœuds.

Le gouvernement Mexicain donnera \$50,000 pour le service de l'Atlantique, et \$20,000 pour celui du Pacifique.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les batailles près de Port Arthur ne sont toujours pas confirmées — Kuropatkin connaît tous les mouvements japonais — La France interviendra-t-elle si la Chine s'en mêle? — Les correspondants militaires ne verront la lutte que de loin — L'épidémie menace les troupes — Les Russes iconoclastes.

LA JOURNEE D'HIER

La rumeur d'une bataille colossale, aux environs de Port Arthur, semble aussi peu fondée qu'elle est persistante.

Le "Daily Telegraph" y a fait prier 15,000 Japonais et le "New-York Journal" 18,000 cependant que les généraux russes nous annoncent de petites escarmouches, ou 2 ou 3 s. Mats ont été tués, et ne songent nullement à nous donner des détails sur cette bataille immense. Il faut nous attendre à voir résusciter tous ces morts d'ici à quelques jours.

Plusieurs télégrammes du général Kuropatkin, nous disent que le champ d'observation des Cosaques, s'étend, jusqu'aux montagnes de Toun-Chou-Long et Fen-Chow-Ling. Ces montagnes font partie de la grande chaîne, qui divise les vallées de la Liao et de la Yalou.

Il est certain que tous les mouvements importants des Japonais sont observés, par la cavalerie cosaque, et transmis à Kuropatkin, à temps pour qu'il puisse prendre ses précautions et combiner ses plans, d'après ces mouvements.

Mais que se passe-t-il sur le versant occidental de ces montagnes?

S'il est vrai que la plupart des cartes, n'indiquent aucune ville, sur ce versant, au nord de la rivière Kung-Kia Kang, ou même de la Yalou, il n'en est pas ainsi des cartes d'Etat-Major. Au contraire ces cartes donnent le nom de plusieurs villes et villages, desservis par des routes, et où se trouvent des mines de charbon, de fer, d'argent et de plomb.

Les exploitations minières ont donné lieu à la création de nombreuses voies de communication, surtout dans la direction de la vallée principale.

C'est à dire que ces routes se dirigent vers le nord, où elles rejoignent la route qui va de la passe de Ma-Fer-Chan, à Pingking, et à Mukden.

Il est tout naturel de se demander si la surveillance s'exerce aussi dans cette région. Le corps d'armée Russe qui opérait, il y a quelques semaines dans le nord de la Corée, entre Tournou et la mer, et qui envoyait des éclaireurs parfois vers Gen-San et parfois vers Anjou, a sans aucun doute, surveillé le pays qui entoure les sources de la Yalou.

Il est tout naturel de se demander si la surveillance s'exerce aussi dans cette région. Le corps d'armée Russe qui opérait, il y a quelques semaines dans le nord de la Corée, entre Tournou et la mer, et qui envoyait des éclaireurs parfois vers Gen-San et parfois vers Anjou, a sans aucun doute, surveillé le pays qui entoure les sources de la Yalou.

LA CHALEUR AUX ETATS-UNIS

New-York, 25. — Après avoir atteint le plus haut point de la saison, hier, le thermomètre a continué à monter et à midi aujourd'hui est arrivé à 82 degrés.

Il y a eu trois cas d'insolation dans la ville, et sans doute aussi plusieurs autres cas, dont la police n'a pas eu connaissance.

La population des quartiers ouverts souffre beaucoup de cette chaleur tropicale.

Philadelphie, 25. — La chaleur excessive a causé cinq cas de prostration. A deux heures après-midi, le thermomètre du bureau météorologique marquait 91°. Dans la rue la température était de 94°.

Baltimore, 25. — La chaleur intense dont nous avons souffert hier, se continue. Le thermomètre, à deux heures, marquait 87°. Un homme a été ramassé, sans connaissance et transporté à l'hôpital où son cas a été trouvé peu sérieux. Les chevaux souffrent beaucoup de la chaleur et la Société Protectrice des Animaux, s'est occupée du cas de plusieurs cochons, qui surchauffaient leurs voitures. Des plaintes ont été déposées.

OURAGAN DE NEIGE

Helena, Montana 25. — Une tempête de neige, qui a commencé hier matin, a duré douze heures, et a sévi sur tout le Montana et les territoires du Nord-Ouest. La neige tomba à l'épaisseur de un à six pouces, et la température descendit à 27°.

PROG A L'IME REPUBLICAIN

Washington, 25. — Il est certain que les fondateurs du programme républicain, à la convention de Chicago, devront faire de larges concessions, aux partisans, dans le cœur même du parti républicain, de la réciprocité commerciale.

Au cours des conférences des chefs du parti, immédiatement après l'ajournement du Congrès, il fut entendu que le programme favoriserait le principe de la réciprocité en général, mais, pour les articles où la concurrence n'existe pas, des protestations se font jour, et l'on dit que cette déclaration, dans le programme, ne suffira pas à beaucoup de républicains.

Ceux-ci sont persuadés que si les Etats-Unis veulent obtenir d'autres pays, des concessions douanières, qui

Il est conséquemment très probable, que ce territoire soit surveillé par les Cosaques de l'armée de Kuropatkin, et que la zone qui s'étend entre les Palissades et la Yalou soit surveillée et patrouillée par des éclaireurs. S'il n'en était pas ainsi, on se demanderait si l'apparition soudaine de troupes japonaises, autour de Liao-Yang, et de quelques détachements en face de Kai Ping et Sin Yen, quand les trois divisions japonaises sont campées à Feng Ouang Chouang, aussi que l'apparition de quelques japonais vers Mukden, n'indiquent pas un mouvement tournant, d'un rayon immense, préparé silencieusement par le général Kuroki.

Un tel mouvement rendrait possible l'enveloppement des troupes russes, que des correspondants à l'imagination vive, ont déjà exécuté, et qui serait le prélude d'une attaque simultanée contre l'avant et l'arrière garde russe.

C'est seulement de cette façon que peut s'expliquer l'inaction présente de l'armée japonaise, qui attend, avant de risquer une action décisive, de pouvoir mettre en ligne sa troisième armée, laquelle vient de débarquer à Yalu-Shan.

Une rumeur disant que le général Kuropatkin avait coupé les communications de terre entre les généraux Kuroki et Oku, fait la tour de la presse. Elle semble fort peu vraisemblable, étant donné la position des deux armées.

Paris, 25. — "Le Soir" dit que le lieutenant général baron Frederick et un autre personnage de la Cour de Russie, qui ont fait récemment une visite à Paris, sont venus en mission secrète dans le but de chercher à obtenir l'intervention et un appui effectif du gouvernement français dans le cas où la Chine prendrait une attitude hostile aux Russes en Mandchourie.

"Le Soir" ajoute que le gouvernement a promis de se rendre à cette demande, s'il y a lieu.

Mukden, 24. — Les Russes ont fait une attaque soudaine contre la ville d'Anjou, du village de Kai-Chon, ont capturé la ville et l'ont détruite.

La garnison japonaise, après avoir incendié ses casernes et ses magasins, s'est retirée en bon ordre.

PAS DE CORRESPONDANTS.

Washington D. C. — Le secrétaire d'Etat, M. Hay, a reçu le télégramme suivant, de l'ambassadeur, McCor-mick.

St-Petersbourg, 25. — Je suis informé, par le ministère des Affaires étrangères, que les correspondants étrangers ne seront pas admis sur le théâtre de la guerre. Ils devront demeurer à Mukden ou à Niou-Chouang.

Un Japonais qui revient de Yongampo, rapporte qu'il n'y a là que quelques Japonais. Le peuple est tranquille, mais montre peu d'enthousiasme pour l'occupation japonaise, à cause de la sévérité des autorités militaires.

Il y a plus de 8,000 soldats dans la garnison de Séoul.

par les droits canadiens, lesquels droits pourraient être abaissés ou même complètement enlevés, par un arrangement réciproque avec le Canada. Ces industriels comprennent bien que plus une entente est remise, plus il est difficile de l'amener, car l'opposition des industries canadiennes, protégées par le tarif canadien, prend tous les jours des forces.

Conséquemment, le besoin d'un tarif de réciprocité se fait vivement sentir.

beneficiaries aux Etats-Unis, ceux-ci devront aussi faire des concessions du même ordre et de même importance.

Le mouvement commencé en faveur de la réciprocité, n'est pas confiné à une section du pays, mais est surtout prononcé dans les Etats du Nord, à partir de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'au Pacifique, dans toute la zone, située au sud de la frontière.

Les hommes d'affaires et les industriels, voient leur chiffre d'affaires au Canada, diminuer de jour en jour, par la création d'usines rivales protégées

Pour les Chaleurs, procurez-vous un

Chapeau Léger

EN PAILLE, EN FEUTRE

Toutes Formes Américaines ou Européennes

E. A. Ste-Marie,

1490 rue Ste-Catherine. - - Coin Amherst.

45 P.

ASSORTIMENT COMPLET D'OUTILS POUR CONTRACTEURS

Nous pouvons fournir tous les outils nécessaires aux contracteurs à même notre assortiment

W. H. C. MUSSEN & CIE.,
TELEPHONE MAIN-4344 - 4345 45-PW 289 RUE ST-JACQUES

UN NOUVEAU CARDINAL

La visite du Cardinal Satolli aurait rapport à la nomination d'un collègue au Cardinal Gibbons.

Washington, 25. — Le cardinal Satolli qui doit arriver en Amérique le mois prochain, vient ostensiblement pour assister à l'exposition de Saint-Louis et pour bénir le mariage de la fille d'un ami. Mais l'opinion de catholiques éminents est que le cardinal vient ici comme représentant du pape, pour examiner la situation du catholicisme sur ce continent et peut-être en vue de créer un autre cardinal. Les catholiques d'ici discutent la question comme si c'était déjà un fait accompli.

Depuis longtemps les autorités ecclésiastiques de Rome, désiraient avoir un autre cardinal américain, mais le groupe numériquement le plus fort parmi les fonctionnaires de l'Eglise s'opposait à cela. Le Pape cependant veut donner un collègue au cardinal Gibbons. Le fait que le cardinal Satolli doit se rendre immédiatement à Philadelphie chez l'archevêque Ryan, indique fort que ce dernier sera nommé.

Le cardinal Satolli doit bénir le mariage Ritchie-Maloney, à Spring Lake, N. J. le 22 juin.

St. Lawrence Hall L'Hôtel le plus confortable à Montréal. Lunch de 12 à 2.

OXFORD CAFE
Sans Rival 200-W

FRANKLIN HOUSE, DETROIT, MICHIGAN
C'est le meilleur restaurant d'Europe
Chambres de 50c au montant 25c et 1/2 la carte.
33-W.P.N.

Le Canada

MONTREAL, 26 MAI 1904

LES RECETTES DE L'INTERCOLONIAL

Les journaux de l'opposition attaquent l'honorable M. Emmerson, ministre des Chemins de fer, parce que l'exploitation de l'Intercolonial, cet hiver, est en déficit. En effet, les recettes du grand chemin de fer de l'état ont été, dans les neuf premiers mois de l'exercice:

Recettes	\$4,705,561
Frais d'exploitation	\$4,352,640
Déficit	\$352,921

Quelle que soit la perspective des recettes d'ici à la fin de l'exercice, il n'est pas moins vrai que l'Intercolonial était en déficit à la fin de mars dernier; mais il n'était pas le seul. Le Grand Tronc, le Pacifique Canadien, au Canada, et tous les chemins de fer des Etats-Unis, dont les recettes hebdomadaires sont publiées dans les journaux, accusent des déficits considérables comparativement à l'année précédente.

Les conditions atmosphériques qui ont régné pendant le long et dur hiver, dominées surtout à l'ouest, ont diminué le trafic et augmenté les dépenses sur toutes les lignes de chemins de fer de l'Amérique du Nord, mais spécialement au Canada. Le Grand Tronc et le Pacifique Canadien ont dû, pour y faire face, augmenter les taux de

leur trafic local et diminuer le nombre de leurs employés, deux choses fort difficiles à pratiquer, comme on le sait, sur un chemin de fer de l'état.

Il est donc parfaitement ridicule de reprocher à l'administration de l'Intercolonial et surtout au ministre qui n'en a pas charge que tout récemment, une condition qui existe sur tous les chemins de fer, même ceux que les confrères tiennent pour les mieux administrés.

D'autant plus que, pour le Grand Tronc et le Pacifique Canadien, il y a eu une baisse considérable dans les recettes, tandis que, pour l'Intercolonial, les recettes ont été à peu près égales, à l'année dernière, le déficit provenant de l'excédent des dépenses: cherté du charbon, enlèvement de la neige etc., que le gouvernement ne peut contrôler. Voici en effet les chiffres comparés des deux années:—

RECETTES	
1903	\$4,745,000
1904	4,705,000
Diminution	\$40,000
DEPENSES	
1903	4,775,000
1904	5,352,000
Augmentation	\$577,000

L'IMMIGRATION POUR QUÉBEC

Colonisation et les races latines.

Quelques journaux toriens de la province de Québec, font des reproches sanglants à M. Sifton, de ce qu'il ne dépense pas plus d'argent pour l'immigration dans la province de Québec.

Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, et surtout sur l'adaptabilité des émigrants de race latine, car c'est surtout ceux-là que l'on vise, à la colonisation de nos terres boisées de la province de Québec. Les émigrants français et italiens, même ceux qui sont cultivateurs de métier, ne sont pas habitués à conquérir le sol à coup de hache dans la forêt. La dure vie du colon du nord en a découragé déjà un bon nombre qui, après avoir essayé de s'établir sur nos terres de colonisation, sont revenus à Montréal et s'en sont allés, soit au Nord-Ouest, où la prairie leur est plus abordable, soit aux Etats-Unis, où bien, sont retournés chez eux, emportant un fort mauvais souvenir de notre pays.

Nous ne contestons pas l'avantage qu'il y aurait pour les Canadiens-français, à recruter des colons de race latine; mais c'est une entreprise qui demande une organisation spéciale, tant en Europe qu'au Canada.

La preuve que le gouvernement fédéral ne s'en désintéresse pas, c'est qu'il a récemment envoyé en France, un agent général d'immigration, M. Wiallard, qu'il a fait accompagner d'un fonctionnaire du département de l'Intérieur, M. Smart, pour jeter les bases d'une bonne organisation, qui nous assure des émigrants utiles et les placera dans des conditions de réussite plus faciles. La mission de

M. Smart et Wiallard, a déjà commencé à porter des fruits.

Mais ce qui nous frappe, surtout dans cette campagne de la presse bleue, c'est l'inconséquence de cette ardeur à demander des immigrants pour la province de Québec, de la part de gens qui ont fait tous leurs efforts pour empêcher la construction de 500 milles de chemin de fer dans le Nouveau Québec.

Quel est l'agent le plus efficace de la colonisation, si ce n'est la voie de chemin de fer? La Commission de la colonisation le répète à satiété dans son rapport: nos adversaires l'ont proclamé dans toutes leurs gazettes, et voilà que, lorsqu'on leur offre un chemin de fer parcourant une distance de 500 milles, à travers une région qui contient des millions d'acres de terre cultivable, les députés conservateurs et leurs journaux se joignent aux francophobes des autres provinces, pour nous en priver s'ils le peuvent.

On demande à M. Sifton de l'argent pour l'immigration dans la province de Québec, et l'on s'efforce de faire échouer un projet dans l'exécution duquel le gouvernement va dépenser de quinze à vingt millions pour la colonisation dans la province de Québec! Le peuple est plus intelligent qu'ils ne pensent et il voit bien que toutes ces contradictions, toutes ces contorsions, toutes ces arlequinades ne sont que des expédients de politiciens aux abois, qui ne se soucient d'une chose: tâcher d'escalader le pouvoir, d'où ils ont été honteusement chassés par le mépris public.

La prohibition au Manitoba

Le gouvernement de M. Roblin, au Manitoba, est arrivé au pouvoir en promettant aux électeurs de passer une loi prohibant la vente des boissons spiritueuses dans la province, promesse qu'il n'a d'ailleurs pas tenue.

Nous apprenons par une déclaration de son procureur général, M. Campbell, qu'il se propose, à la prochaine session, de demander une législation imposant une licence de \$1,000 aux hôteliers dans toutes les villes contenant plus de cinq mille habitants.

Ce n'est plus tout à fait la prohibition, il nous semble; ce n'est même guère plus élevé, en fait de licence, que les prix d'Ontario et de Québec, en tenant compte de la différence de la valeur d'achat de la monnaie courante et du prix de vente des boissons. Beaucoup d'hôtels et de restaurants à Montréal paient \$1,000 et plus de licence; et l'on peut s'y procurer pour 10 cents ce qui coûterait 25 cents à Winnipeg.

Ce n'est donc ni la prohibition, ni

même une licence réellement élevée, et le gouvernement nous a tout l'air de vouloir enliser de son côté les hôteliers et les consommateurs de boissons de la province, qu'il avait d'abord combattus à outrance.

M. Roblin et son gouvernement ont rompu les prohibitionnistes qui les ont mis au pouvoir; groit-il inspirer ainsi de la confiance aux anti-prohibitionnistes?

Ce petit jeu qui consiste à flatter tout à tour les différents partis finit toujours par une catastrophe.

Demandez plutôt au directeur de "La Patrie".

Un remède très simple qui guérit toutes sortes de cors

Nous recommandons l'extracteur de cors de Putnam à tous ceux qui souffrent de cors. Ce remède est connu dans tous les pays de langue anglaise. Il a été employé avec succès depuis plusieurs années pour guérir les cors, les oignons, les durillons. Le Putnam est toujours certain. Il guérit toujours, il est garanti.

CONVENTION PRESIDENTIELLE

Ce que coûte une convention.--- Celle de Chicago.--- Armée d'employés et de reporters.--- Le chiffre des dépenses totales.--- La convention coûte par jour un peu plus qu'une guerre.

Chicago, 25. — Le pays est prêt à dépenser un peu plus que \$1,000,000 pour nommer un candidat à la présidence des Etats-Unis.

Dans un mois, ou, pour être plus exact le 21 juin, la Convention Nationale Républicaine s'ouvrira à Chicago. Et dans quelques jours, la Convention Démocratique Nationale, s'ouvrira à St-Louis. Ces deux conventions vont coûter au pays la somme d'environ \$2,000,000 environ, peut-être plus, si les débats se prolongent et que l'élection soit contestée.

Ces chiffres qui peuvent, au premier abord, sembler énormes ne sont pas exagérés et nous allons montrer ci-dessous, les items de dépenses que ces conventions exigent. D'abord il faudra de 4 à 5,000 hommes et femmes pour diriger la convention et faire les rapports. Cette petite armée se divise en cinq classes. Au premier rang, les délégués qui seront au nombre de 2,000. Pour être exact il y en aura 996, représentant tous les Etats ou Territoires ainsi que les Iles Hawaii et Porto-Rico.

Comme chacun de ces délégués a avec lui un sous-délégué pour le relever, le nombre total pour la convention de Chicago, du moins, sera de 1,992.

La seconde catégorie sera formée de l'Etat major de la Convention, qui

sous les ordres du sergent d'Armes, comprendra à peu près mille hommes. Ceci comprend les messagers, pages et portiers.

En troisième lieu, les reporters des deux sexes, comprenant les photographes, les correspondants, les télégraphistes et les messagers. Leur nombre sera de mille environ. Il y a 500 sièges réservés à la Presse, mais ceci ne représente à peu près que la moitié des reporters ou dessinateurs, car la plus grande partie font leurs rapports en dehors de la salle de la Convention.

Viennent ensuite les membres du Comité, au nombre de 45, un pour chaque Etat, ainsi que leurs secrétaires; sténographes et commis.

En dernier et cinquième lieu tous les autres employés qui ne sont pas spécialement classés et dont le nombre s'élève à 500 au moins.

Le total estimé de tous ces délégués, reporters et employés sera à Chicago, de 4,400 environ.

Les dépenses nécessitées par la Convention, sont à la charge de la ville où a lieu la convention.

Le plus gros item consiste dans la location de la salle.

Cette année, les conventions tant à Chicago qu'à St-Louis, auront lieu dans des salles qui ont déjà servi à cet effet.

Mais il arrive quelquefois, comme à Kansas City en 1900, qu'il faut construire la salle des séances, et dans le cas de Kansas City, une fois l'édifice presque fini, il prit feu, et il fallut tout recommencer.

Naturellement, la plus grosse part de l'argent dépensé, va aux hôtels, restaurants et autres lieux de rafraîchissements. Les visiteurs, tout à fait à part des membres de la convention, seront au nombre de peut-être 20,000, peut-être plus.

Les dépenses totales se décomposent à peu près comme suit:

Dépenses pour la convention proprement dite.....	75,000
Commissaires de l'Exposition, \$15.00 par personne.....	66,000
Dépenses de voyage des visiteurs, à \$5.00 chaque.....	100,000
Dépenses d'hôtel de 24,000 personnes à \$10.00 par jour pendant 3 jours.....	732,000
Reportage — Presse associée, et autres associations.....	120,000
Extras et divers.....	10,000
Total.....	\$1,103,000

Ce grand total de \$1,103,000, pour une convention de trois jours, signifie \$367,333 par jour, ou un tiers de plus que ce qu'a coûté la guerre avec l'Espagne.

Protection à outrance

Ceux qui demandent si vigoureusement la protection à outrance comme remède à tous les maux réels ou imaginaires, dont ils croient le pays infesté, ont à expliquer comment il se fait que, dans un pays peu éloigné de nous, la protection à outrance n'a empêché la propagation d'aucun de ces maux.

S'ils veulent être pris au sérieux en demandant que nous élevions notre tarif au niveau de celui des Etats-Unis, ils doivent d'abord commencer par prouver que les Etats-Unis sont plus prospères que le Canada.

Ils doivent démontrer que les chemins de fer des Etats-Unis ne congédient pas leurs employés; que les usines qui travaillent le fer et l'acier, sous le contrôle du "Trust" n'ont pas diminué les salaires de leurs ouvriers de 10 à 40 p.c. il y a moins d'un an.

Jusqu'ici, aucun d'eux n'a essayé de faire cette démonstration, pourtant si nécessaire à leur argumentation. Car enfin, à quoi servirait-il de taxer les consommateurs canadiens pour le bénéfice des industriels, si ces industriels devaient quand même marcher à la ruine, comme ils le font aux Etats-Unis.

A travers les Journaux

CE QUE SONT LES MAUVAIS CHEMINS

La compagnie du génie, d'Ottawa, qui est allée camper ces jours-ci en haut de la Gatineau, connaît maintenant par expérience ce que veulent dire les dépêches de Manchourie qui rapportent que "la mauvaise condition des chemins retarde beaucoup les mouvements des troupes."

("Citizen", d'Ottawa.)

L'INDUSTRIE DES VIEUX MEUBLES

La dernière application des rayons X consiste à donner un an de vieillesse aux meubles neufs.

C'est une preuve de cette loi économique qui veut que toute demande sur le marché, même une demande de vieux meubles, donne naissance à une industrie productive.

("Globe", Toronto.)

ISOLONS LES FABRIQUES

Plusieurs manufactures nouvelles sont construites afin de remplacer en temps utile celles qui ont été détruites par l'incendie. On a lancé l'idée qu'une forme d'assurance efficace consisterait à garder un espace vacant autour de chaque manufacture. Ce serait un obstacle à un incendie ordinaire. Ces terrains, libres et embellies, donneraient plus de lumière et de salubrité à la vie dans la manufacture. Cette idée a beaucoup de mérites.

("Mail Empire", Toronto.)

L'ANNEE PRESIDENTIELLE

Le "Journal of Fabrics", pense qu'il est peu juste d'attirer l'attention sur les nombreuses banqueroutes et le marasme de l'industrie des lainages aux Etats-Unis, malgré leurs droits protecteurs excessivement élevés, parce que, dit-il, une année d'élection présidentielle est toujours une année défavorable pour le commerce. Qu'on y songe! Une année sur quatre est morte pour le commerce, grâce à ce misérable système de tarif protecteur. Les Canadiens ne veulent pas de ce système.

Il n'y a rien de tel dans les pays où les politiques ne jouent pas avec les intérêts industriels au moyen du tarif. ("Times", Hamilton.)

POLITIQUE RENVERSEE

Il existe, paraît-il, un mouvement sérieux pour empêcher le Pacifique Canadien de construire un chemin de fer de Sudbury à Toronto. Nous étions sous l'impression, jusqu'à ces derniers temps que pour faire construire un chemin de fer au Canada, il fallait le subventionner.

("Globe", Toronto.)

LA THEORIE ET LA PRATIQUE.

Les correspondants de journaux, sur le théâtre de la guerre, n'éprouvent aucune difficulté à couler un cuirassé aujourd'hui et à le renflouer le lendemain les ingénieurs, cependant, y trouvent tant de difficultés que, lorsqu'un cuirassé coule à fond, ils l'y laissent. ("Times", Hamilton.)

CANADA ET NOUVELLE-ZELANDE

Développement des relations commerciales entre les deux pays.—On veut établir un service de navigation entre Vancouver et Auckland.

Les gens d'affaires de la Nouvelle-Zélande font en ce moment des démarches pour préparer l'établissement d'un service de navigation entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

L'un d'eux, M. Th. Deschrynor, d'Auckland, N.Z., est en ce moment à Montréal en route pour Toronto, où il va faire de la propagande en faveur de ce projet. M. Deschrynor n'est pas un inconnu au Canada. Il représente l'Association des Manufacturiers Canadiens.

M. Deschrynor se propose d'avoir une entrevue avec les ministres fédéraux.

Au cours d'une interview, le distingué visiteur a exprimé des idées fort intéressantes sur l'avenir du commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Les relations commerciales entre les deux pays suivront le développement des services de transport.

La Nouvelle-Zélande a déjà donné une preuve de sympathie au Canada en accordant un traitement préférentiel aux importations de ce pays. Sous le régime fiscal actuel, certains articles sont admis en franchise lorsqu'ils sont expédiés d'un port d'Angleterre ou des Colonies, mais soumis à un tarif de 20 pour cent lorsqu'ils sont expédiés d'un port étranger.

Lorsque les marchandises importées sont soumises aux droits, un rabais de cinquante pour cent est accordé aux importations venant d'un port anglais ou colonial.

MONTROUS LE CANADA.

Le "Free Press" suggère au gouvernement d'inviter nos visiteurs, les membres de l'Association des Ingénieurs Civils, à faire un voyage d'aller et retour d'un océan à l'autre, à travers le Canada.

Le parlement est encore en session et il est probable qu'une demande de crédit afin d'assurer ce voyage si utile à notre pays, recevrait l'appui unanime des deux partis politiques.

("Free Press", Ottawa.)

L'INVASION AMERICAINE.

Les rapports de la distribution des "homesteads", durant le mois de mars, montrent clairement que les colons américains envahissent toujours en foule le nord-ouest canadien.

Des 1330 nouveaux propriétaires de "homesteads", représentant 3659 personnes, pas moins de 401 étaient américains. Si nous excluons ceux qui étaient déjà rendus au pays, nous trouvons que le quart des colons établis durant le mois venait des Etats-Unis.

("Star", de Toronto.)

SI TU VEUX LA PAIX.

La Grande-Bretagne construit plus de navires de guerre qu'elle n'en détruit. Les Etats-Unis en construisent plus que toute autre nation. La Grande-Bretagne exceptée. Ces deux pays se proclament les champions de la paix et de la civilisation, et ils prétendent qu'ils augmentent leur marine pour assurer la paix.

("London" Advertiser.)

LES ANGLAIS AU THIBET

On accuse les Thibétains d'avoir fait des attaques trahissantes, contre la colonne militaire anglaise qui est en progression à travers le Thibet. Si une armée de Thibétains, avec canons et fusils, entreprenait une telle promenade à travers la Grande-Bretagne, n'est-il pas probable que leur marche serait exposée au même genre d'attaques?

(London Advertiser.)

C'EST ENCORE TROP TOT

(De la "Gazette" de Montréal):— M. Chicoyne est, sans doute, un ami de bonnes intentions, mais il est à craindre que la tâche qu'il voudrait imposer aux électeurs, est au-dessus de leurs forces et ne pourra être accomplie d'une manière intelligente.

Le changement qu'il propose devrait venir par la voie constitutionnelle ordinaire, être inclus dans le programme d'un parti et soumis à l'élection comme tel. Cela se fera lorsque la nécessité d'un changement se fera sentir. M. Chicoyne va trouver qu'il y a bien peu de gens pensant avec lui que le temps est arrivé pour cela.

UNE PRISON SYMPATHIQUE

Un malfaiteur a tenté de pénétrer par effraction dans la prison centrale de Toronto. Les malfaiteurs généralement essient de sortir par effraction,

il suit de là qu'un article manufacturé au Canada, payera, à son arrivée en Nouvelle-Zélande un droit de 25 pour cent, par exemple, s'il est expédié d'un port canadien, et 37 1/2 pour cent s'il passe par les Etats-Unis.

Or, l'an dernier, la Nouvelle-Zélande a acheté aux Etats-Unis, \$7,000,000 de marchandises. Les six-dixièmes de cette importation américaine auraient pu être achetées au Canada, s'il existait un service de navigation.

La Nouvelle-Zélande a besoin surtout d'articles manufacturés. En échange, elle est prête à exporter certaines matières premières nécessaires à l'industrie canadienne: laine, chanvre, gommes végétales, etc.

Les deux pays ont donc tout intérêt à voir se réaliser le projet de M. Deschrynor.

On pourrait aisément, semble-t-il, avec l'appui des deux gouvernements, établir un service mensuel entre Vancouver et Auckland ou Wellington, avec escales à Littleton et Port Chalmers.

Quant à la situation économique de la Nouvelle-Zélande, à l'heure actuelle, elle est excellente, dit M. Deschrynor.

La population augmente rapidement. L'an dernier, l'immigration a été, comparativement, aussi considérable qu'au Canada. Le chiffre total des nouveaux venus fut de 23,000, presque tous Anglais ou Australiens. Le gouvernement ne fait d'ailleurs aucun effort pour attirer les émigrants en Nouvelle-Zélande.

des prisons. Quel attrait avait donc la prison de Toronto, que l'on ait commis un crime pour y entrer. ("Free Press", Ottawa.)

Nous accusons réception d'un exemplaire de l'opuscule "Education et Constitution" que vient de publier M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'instruction publique.

UN SAUVETEUR DE 14 ANS

New-York, 25. — Un acte de courage qui mérite d'être signalé est celui de James A. Courtney, âgé à peine de 14 ans et qui s'est jeté dans la rivière de l'Est, à la hauteur de la 33ème rue, pour sauver deux enfants qui étaient tombés à l'eau.

Ces deux enfants, âgés respectivement de 5 et 6 ans, jouaient sur le bord de l'eau, lorsque l'un d'eux a glissé et s'étant retenu à une jambe de son camarade l'a entraîné avec lui dans sa chute. James Courtney, sans hésiter, s'est alors jeté à l'eau et l'un après l'autre en a retiré les deux garçons.

Ce sauvetage émuant a duré deux minutes à peine, et à ce point témoins un grand nombre de personnes qui ont fait une ovation à Courtney, qui s'y est dérobé en disant: "Quiconque sait nager aurait pu en faire autant".

CUBA ET LES ETATS-UNIS

Washington, 25 mai. — M. Quesada, ministre cubain à Washington, a présenté ce matin à M. Hay, secrétaire d'Etat, une dépêche de M. Zaldo, ministre cubain des affaires étrangères, en réponse au télégramme de félicitations envoyé par M. Roosevelt au président Palma, à l'occasion du 2e anniversaire de la proclamation de la république à Cuba. Cette dépêche est ainsi conçue:

"Je vous prie d'assurer au président Roosevelt, que le président Palma est profondément touché de ses félicitations; que le peuple cubain reconnaît devoir à l'aide opportune des Etats-Unis cette situation qu'il lui permet de jouir des bienfaits de la liberté, et qu'il considère comme son devoir de montrer par ses actes qu'il est capable de se gouverner. C'est le meilleur moyen de prouver, que la noble tâche entreprise par le gouvernement américain, pour l'indépendance de Cuba, valait les sacrifices du sang et d'argent qu'elle a coûtés.

NAZALINE

CHRETIEN ZAUGG

Remède infatigable pour le Rhume du cerveau et le Catarrhe

DEMANDEZ-LE A VOTRE PHARMACIEN EN Gros chez ARTHUR DECARY

Rougiez Frère

26 rue

DUPUIS FRERES

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 heures excepté le samedi

Les commandes par la maille sont exécutées avec soin

Tapis, Rideaux, Meubles et Prélarts

Grande Vente à Réduction pour Ecouler.

REDUCTIONS DANS LES TAPIS

TROIS LIGNES SPECIALES

Tapis de Brussels, qualité supérieure, se vendant \$1.00 la verge, aujourd'hui..... **75c**
Tapis Brussels avec bordure, notre ligne de \$1.25, maintenant 100 tapis velours avec ou sans bordure, notre ligne de \$1.35, réduite à..... **\$1.00**

REDUCTIONS DANS LES RIDEAUX

Mousselines de fantaisie pour rideaux, différentes largeurs jusqu'à 38 pouces, valeurs de 10c et 12c, le choix sur le lot, à la verge..... **5c**
Mousselines de fantaisie, grand choix de couleurs et dessins, largeurs de 30 à 45 pouces, valeurs de 15c, 20c, 25c et 30c, le choix sur ce lot considérable à la verge, pour..... **10c**
Rideaux en mousseline blanche avec garniture de braid et ruche au bord, longueur 3 verges, valant \$1.25 pour..... **50c**
Rideaux en soie, dessins et couleurs Arabes.
Rideaux en net de Hongrie — Rideaux en Point de Bruxelles, etc.
Tout ce qu'il y a de riche dans le genre, tous réduits dans la même proportion.

REDUCTIONS DANS LES MEUBLES

Commodes en Acajou, à prix réduits.
Sets de Chambre en Acajou, à prix réduits.
Sets de Chambre en Noyer noir, à prix réduits.
Sets de Chambre en Chêne doré, à prix réduits.
Buffets de Salle à Dîner, à prix réduits.
Porte-Musique de luxe Acajou, verni Martin et autres: —
Valant \$30.00 pour **\$22.00** — Valant \$28.00 pour **\$20.00**
Valant \$25.00 pour **\$19.00** — Valant \$16.00 pour **\$12.00**

VOITURES POUR ENFANTS

TOUTES EN PARFAIT ORDRE.

Voitures de \$31.00 pour **\$20.00**.
Voitures de \$30.00 pour **\$19.00**.
Voitures de \$21.00 pour **\$16.00**.
Voitures de \$19.00 pour **\$13.00**.
Voitures de \$26.00 pour **\$18.00**.
Voitures de \$18.00 pour **\$13.00**.
Voitures de \$25.00 pour **\$17.00**.
Voitures de \$17.50 pour **\$12.50**.
Voitures de \$23.00 pour **\$16.00**.
Voitures de \$16.00 pour **\$12.50**.

AU RAYON DES TOILES

VALEURS SPECIALES: — Serviettes ourlées en toile pour verre ou porcelaine, grandeur 23 x 30 pouces; prix..... **10c**
Serviettes de table en toile damassée, 19 x 20 pouces; prix la douzaine..... **75c**
Serviettes de table, qualité supérieure, grandeur 26 x 26 pouces; prix la douzaine..... **\$3.00**
Serviettes pour le bain, grandeur 25 x 54 pouces; valant 50c pour..... **30c**
Serviettes en toile ourlée, non blanchie, grandeur 23 x 45; prix..... **18c**
Toile à carreaux, rouge et blanc, ou bleu et blanc, largeur 25 pouces, prix, la verge..... **10c**
Serviettes en toile damassée avec frange, 17 x 36 pouces, prix..... **10c** 14 x 25 pouces, prix..... **5c**

Robes de Matin en Indienne

A 75c et 98c

Ces robes en très bonne indienne, couleurs solides, sont faites avec goût, large volant au bas et garniture de braid au corsage, col et poignets, échelle complète des grandeurs: 32 à 42, valeur de \$1.25 et \$1.75 pour.

75c et 98c

JUPONS NOIRS

REVUE MONDAINE

(POUR LE CANADA)

Marriages

On annonce le mariage de Mlle Audiot, la charmante artiste connue et estimée de tout Montréal, à M. Tancrède Marcell, fils de feu l'honorable Dr Marcell, conseiller législatif.

Le mariage sera bûti à la chapelle du Sacré-Cœur, église Saint-Jacques, à six heures et demie, lundi le 31 courant.

On annonce pour le 1er juin, le mariage de M. Fred Leroux à Mlle Stélie Ogden, de la rue Saint-Hubert. Le cérémonial religieux aura lieu à l'église St-Luc, à 5 h 30 de l'après-midi.

Le mariage de M. R. O. Girard et de Mlle Alice Beauchamp, annoncé pour le 30 mai, n'aura lieu que dans le cours du mois de juin.

A Ottawa

Son Excellence Lady Minto a lancé des invitations pour une partie de jardin qui aura lieu lundi le 30 courant, de 5 heures à 7.

Retours

Le docteur Howell, de l'avenue Union est revenu à la ville, après quelques jours passés à Ste-Agathe des Monts.

Mme A. A. Thibault, de la rue Drummond, qui s'est installée avec sa famille à Beauharnois, est revenue passer la semaine à Montréal auprès de sa mère, Mme C. S. Rodier, sérieusement malade.

M. Emile O'Leary, depuis trois ans, fixé à Saint-Faschal, près Kamouraska, est à Montréal, en ce moment.

Le R. P. Lajoie, C.S.V., est arrivé ce matin d'Europe, et il est l'hôte des Clercs de St-Viateur, d'Outremont.

Un peu partout

Mme Frank Caverhill et sa famille, de la rue Sherbrooke, ont quitté la ville, pour passer un mois à Dorval, avant de se rendre à leur résidence de Cacouna.

M. et Mme Lambly sont partis pour excursionner sur les lacs; ils visiteront Toronto, Niagara, Buffalo, Rochester et Syracuse.

M. et Mme Dobell, de la rue Peel, passent l'été à Dorval.

M. et Mme Chs Gurd, avenue du collège McGill, s'en sont allés dans leur villa de Back River.

M. Jack Muir est de retour d'Angleterre.

Mme Allan Mackenzie de la rue Sherbrooke, est maintenant à Cacouna.

Mme F. Nelson, de la rue Crescent, est revenue de Saratoga.

Mlle Melrose, de Bath, Angleterre, est en ce moment l'invitée de Mlle Barnard, 33 avenue Lorne.

M. Dillon et sa famille iront cet été à Beaupaire.

M. et Mme E. Desrosiers vont à Beaconsfield.

M. Burnett, jr., est parti pour Boston.

M. Hebban, de New York, est au Windsor.

M. B. H. Pope, de Compton, est aussi au Windsor.

Mlle Edith Ross est de retour de Toronto.

Mlle N. Letendre est partie hier matin pour un court voyage à Toronto.

Mlle Hingston, de la rue Sherbrooke, est maintenant l'invitée des demoiselles Rutherford, à Toronto.

SERA-T-IL DEQUALIFIÉ ?

Le procès de M. l'échevin Vallières accusé de manœuvres illégales au cours des dernières élections municipales, a commencé de s'instruire hier.—L'avocat de la poursuite prétend que les seuls aveux faits jusqu'ici par l'accusé entraîneront inévitablement sa déqualification.

Le procès de M. l'échevin Vallières, accusé de manœuvres illégales au cours des dernières élections municipales, a commencé de s'instruire, à la chambre 32, hier matin, en présence de M. le juge Mathieu.

M. l'échevin Vallières, de la rue Saint-Jacques, représentait la poursuite. M. Beaudin, de la société Beaudin, Cardinal, Lorranger et St-Germain, occupait pour M. Vallières. Le défendeur a été appelé à rendre témoignage à l'enquête préliminaire.

M. l'échevin Vallières a tenu très-longtemps dans la boîte et a pressé de questions dans tous les sens.

L'avocat de la poursuite comptait principalement, pour établir ses avances, sur ses propres témoins. Mais il prétend qu'il a maintenant gagné virtuellement sa cause, grâce aux aveux de M. Vallières.

Celui-ci a admis "avoir traité" des électeurs le soir même de la proclamation de sa victoire. Ce seul fait, d'après M. l'échevin, doit entraîner inévitablement la déqualification du défendeur.

Voici ce que dit à ce sujet l'article 233 de la charte de Montréal :

233.—Le fait de donner ou de faire donner à un électeur, ou à quelque temps que ce soit, le jour de la présentation des candidats jusqu'au lendemain de la votation, à raison de ce que cet électeur est sur le point de voter, ou a voté, quelques mets, boissons ou rafraîchissements, ou quelque argent ou billet, pour mettre en état de se procurer des rafraîchissements, est réputé l'acte de corruption "avoir traité".

La défense prétendrait, dit M. l'échevin, que M. Vallières n'a donné de consommations à des électeurs que le lendemain de son élection. Mais, quand même on réussirait à prouver le fait, ce que je crois impossible, l'article 233, comme vous pouvez le

voir, interdit cette action "jusqu'au lendemain de la votation".

Voici maintenant d'intéressants extraits empruntés au texte de la déposition de M. l'échevin Vallières :

Q.—Vous connaissez la salle Saint-Jean-Berchmans ?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Vous rappelez-vous d'une assemblée qui a été tenue là, le 25 janvier dernier ?

R.—Y avait-il un grand nombre d'électeurs à cette assemblée ?

R.—Il y avait beaucoup de monde ; je ne sais pas si c'était tous des électeurs.

Q.—Il y avait beaucoup de monde ?

R.—Je sais qu'il y avait beaucoup de monde.

Q.—Connaissez-vous quelques-uns des électeurs que vous avez vus ce soir là ?

R.—Oui.

Q.—Combien de personnes y avait-il à peu près ?

Q.—La salle me paraissait remplie.

Q.—Pensez-vous qu'il y avait un millier de personnes ?

R.—Il devait y avoir cela.

Q.—Vous avez fait un discours à cette assemblée ?

R.—J'ai dit quelques mots, je n'ai pas fait de discours.

Q.—Et à la clôture des discours, n'est-ce pas ? vous vous êtes avancé sur l'estrade et vous avez invité les électeurs à venir ?

R.—Oui, j'ai été sur l'estrade.

Q.—Et vous avez invité les électeurs à aller prendre une consommation ?

R.—Je ne me rappelle pas de cela ; je ne me rappelle pas de ceux qui y ont été.

Q.—Avez-vous invité les électeurs à prendre un coup ?

R.—Je ne me rappelle pas ; c'est possible.

Q.—Les avez-vous invités à aller avec vous ; avez-vous invité les électeurs à aller prendre un coup avec vous ?

R.—Je crois que oui.

DANS LA BANLIEUE

A DeLORIMIER.—Le salaire des ouvriers de la corporation.—Le salaire du sous-chef Tremblay.—Il est question de poursuivre les Jésuites.

A MAISONNEUVE.—Réclamations des méthodistes.—Licence d'hôtel.—Le salaire de M. O'Farrell.—Le contrat pour les uniformes.—Nouveaux constables.—Abrogation du règlement des licences.—Exemptions de cotisation.—Connection d'égouts.

A DeLORIMIER

Le maire Messier a présidé, hier soir, à DeLorimier, la séance du conseil, qui se trouvait au grand complet.

Le salaire des ouvriers employés au service de la corporation, pour les travaux municipaux, a été fixé à \$1.50 par jour.

Le chef Bélanger a été autorisé à élever le prix jusqu'à \$2, lorsqu'il le jugera à propos. L'affaire, toutefois, n'a pas passé sans discussion. Le conseiller Aubry a demandé des explications, qui lui ont été fournies par ses collègues.

Le salaire du sous-chef Tremblay a été élevé à \$10.

Le maire a été chargé de voir aux procédures, à propos des réclamations de la municipalité contre les Pères Jésuites. L'on se plaint que l'affaire a été trop vite abandonnée et l'on voudrait savoir une bonne fois, avant qu'arrive la prescription, qui doit se produire, d'ici à un an, à quoi s'en tenir à ce sujet.

On s'est aussi occupé de règlements de comptes.

A MAISONNEUVE

Un grand nombre de questions de diverse importance ont été réglées à la séance tenue par le conseil de Maisonneuve, hier soir.

Le comité de la voirie a été chargé de s'enquérir au sujet des réclamations des syndicats de l'église méthodiste Saint-Cyprien, qui se plaignaient que les vidanges

de la municipalité sont déposées tout près de leur temple, — d'où des émanations qui l'on conçoit.

M. Reed, hôtelier, n'aura qu'à produire des lettres de recommandation pour obtenir la confirmation de son certificat de licence.

Le salaire de M. O'Farrell, surintendant des travaux municipaux, a été fixé à \$20 par semaine. Heures de bureau : de 11 heures à midi.

Le contrat pour les uniformes des constables a été accordé à l'usine soumissionnaire qui l'a obtenu.

MM. N. Saint-Michel et L. Serres ont été choisis comme nouveaux constables.

Le règlement limitant le nombre des licences a été abrogé.

M. Bourbionnière et Mme Ruffier, qui ont créé à la municipalité une portion notable de la ferme, No. 13 du cadastre, pour l'ouverture des rues Sainte-Catherine et Ontario, seront exemptées du paiement de leurs cotisations.

Le comité de la voirie sera à l'installation d'une connection d'égouts dans les rues Ste-Catherine et Adam.

A SAINT-HENRI

Une assemblée du Conseil de St-Henri a été tenue hier soir, sous la présidence du maire Guay.

L'expédition des affaires de routine a occupé la majeure partie du temps.

Stéance au total passablement insignifiante.

M. Guérin a aussi pris part à nos luttes politiques.

En 1891, il était candidat libéral dans la division Ste-Anne. Il fut défait par l'hon. M. Curran, aujourd'hui le juge Curran.

Le nouveau substitut est depuis plusieurs années Conseil du Roi.

Il occupe depuis 1901 la position de commissaire de la Cour des pilotes de Montréal.

M. Eugène Lafontaine continuera à représenter la Couronne dans les causes françaises du prochain terme de la Cour criminelle.

CLUB LIBERAL ST-GABRIEL

Tous les membres du club libéral de St-Gabriel sont priés d'assister à la réunion de vendredi, le 27 mai courant, à 8 heures p.m., à la salle Quintal, coin des rues Centre et Charlevoix.

But de l'assemblée: Rapport du comité de l'excursion et autres affaires importantes.

TERRIBLE ACCIDENT

UN OUVRIER TUÉ, HIER MATIN, PAR LE TRAIN DE QUEBEC

Un brave ouvrier des ateliers du Pacifique, M. Albert Mathieu, s'est fait broyer hier par le train de Québec.

M. Mathieu se rendait à son travail vers 6 heures en suivant la voie ferrée. Il était un peu souffrant depuis la veille et avançait machinalement sans prêter aucune attention à ce qui se passait autour de lui.

Soudain à un tournant il aperçut le train de Québec arrivant à toute vitesse.

En voulant sauter hors de la voie il glissa sur un des rails et tomba sur la voie. A cette minute même la locomotive arrivait. M. Mathieu eut la tête broyée par le chasse-pierres.

Le train put être stoppé quelque cent verges plus loin. M. Mathieu respirait encore faiblement. Il fut placé dans un des wagons mais expira avant que le train pût atteindre la gare Viger.

Transporté à la morgue, le cadavre y fut reconnu par M. Pacifique Mathieu, fils du défunt.

M. Albert Mathieu était âgé de 65 ans. Il résidait au No 519 rue Plessis.

Une enquête est ouverte par le coroner McMahon, qui a rendu un verdict d'homicide excusable.

BRAVOURE D'UN CONSTABLE

Le constable Savard, du poste No 4, s'est distingué, mardi.

Faisant sa ronde dans l'avenue des Plessis, il rencontra soudain un groupe de jeunes gens, fort éméchés, causant du désordre.

Le constable voulut alors opérer l'arrestation de deux d'entre eux. C'est alors que tous se jetèrent sur le constable.

L'empoigna à la gorge, l'autre lui lança un énorme caillou dans la tête.

Le brave policier se mit à jouer des poings et du bâton.

Quatre des vagabonds furent finalement arrêtés et conduits au poste.

Hier, en cour du Recorder, ils ont comparu pour répondre à l'accusation d'ivresse, ce dont ils se sont reconnus coupables.

Les accusés se nomment Thomas McKernan, John et Georges Jackson et Charles Ross.

George Jackson et Thomas McKernan sont accusés en plus d'avoir causé du désordre et d'être non-coupables à cette dernière accusation. Procès jeudi.

FRAPPE PAR UN ELEVATEUR

Thomas Butler, employé à la Banque de Montréal, âgé de 38 ans, et demeurant à la Pointe St-Charles, a été frappé hier après-midi, à 3 heures, par l'élevateur de l'édifice, d'une façon encore inexplicable.

Il a eu la mâchoire brisée et souffre d'un terrible choc nerveux. Transporté à l'hôpital Victoria. Son état est sérieux.

INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est produit hier soir, au No 1730 rue Saint-Laurent, dans une boucherie tenue par un M. Lafond.

Domages \$25.00.

Une série d'accidents

Henry Hutton, a été transporté, hier après-midi, à 5 20 heures, à l'Hôpital Général, souffrant de blessures à la tête.

Il a été recueilli à l'angle des rues Geneviève et St-Antoine.

Hier matin, David Martel, a été recueilli à la Pointe du Moulin à Vent, la cheville du pied brisée. A l'Hôpital Général.

M. Joseph Eugène Dussault, organisateur, âgé de 58 ans, demeurant au No 87 rue Hôtel de Ville, s'est blessé à la figure hier après-midi à la suite d'une chute au cours d'une attaque d'épilepsie. A l'Hôpital Notre-Dame.

LA CIE JOHN MURPHY

LIMITEE

Articles Nécessaires

— A LA —

MAISON

Durant les chaleurs

A PRIX SPÉCIAUX.

Glacières GREENLAND

Les meilleures qui soient : circulation parfaite d'air froid, prix spéciaux depuis \$7.00 à.....

\$12.75

Poêles à flamme bleu et sans mèche

sans fumée, sans odeur, sans danger "plus économiques que les poêles à gaz"; trois dimensions, prix spéciaux.....

\$4.00, \$6.00, \$7.00

Congélateurs "Lightning" pour crème à la glace

"Glacent en cinq minutes"; dans toutes les dimensions et à prix spéciaux!

SERVICES à LIMONADE

6 verres, grand pot et cabaret, joliment décorés, prix spécial.....

68c

Fenêtres en fil métallique

de fabrication splendide, avec extension de 18 à 29 pouces, prix spécial 12½c, valent le double.

Portes en fil métallique, trois dimensions modèles, prix spécial.....

83c

LA CIE JOHN MURPHY, Limitée

2341 et 2343 RUE STE-CATHERINE, COIN DE LA RUE METCALFE

Conditions, Comptant 45 Téléphone Up 2740



MERVEILLEUSE

Exposition de Beaux Meubles à notre magasin. Buffets (sideboards), Tables de Service, etc.

NOUVEAU ET JOLIS

Articles pour Salon, Bibliothèque ou Chambre à coucher. Plusieurs dessins désassortis et originaux. Tous les visiteurs sont les bienvenus. Ne manquez pas la chance de voir notre présent étalage.

RENAUD, KING & PATTERSON

Angle des rues Ste-Catherine et Guy.

THOMAS LIGGET

Pour Tapis, Rideaux, Draperies, Eugs, Matelas, Lits et Literie. Tapis tout faits et Nattes Japonaises pour l'usage de la campagne et de l'eau salée.

THOMAS LIGGET, 2474-2476 rue Ste-Catherine. MONTREAL

Lugubre découverte

Hier soir, vers 6 heures, deux jeunes garçons nommés Giroux et Boucher, ont aperçu, flottant sur l'eau, le long du quai Dobell, le cadavre d'un homme.

Ils donnèrent l'alarme aussitôt. La voiture de la morgue, conduite par M. Albert Payler, de la maison Dumaine & Cie, transporta le cadavre. Il fut un peu plus tard identifié.

Le défunt demeurait chez ses garçons, au No 50 rue Lagacheville. C'est James, fils du défunt, qui l'a identifié.

Le cadavre est dans un état assez avancé de décomposition.

SALAIRE DES INSTITUTEURS

Il est augmenté de 15 pour cent par la commission protestante

Les instituteurs protestants de Montréal, recevront enfin, l'augmentation de salaire qu'ils réclament depuis longtemps.

Les salaires de l'an prochain, sont élevés de 15 pour cent. C'est ce que la commission des écoles protestantes de Montréal, a décidé. La proclamation officielle en sera faite au mois de novembre prochain, avec les autres décisions de l'année.

Le montant total des salaires payés par la commission scolaire protestante, est de \$140,000 par année. Le salaire moyen des instituteurs est \$385 par année. 15 pour cent de ce montant représenterait \$57 par année. Il est entendu que le taux d'augmentation

ne sera pas uniforme pour tous les instituteurs. Ceux qui ont des gros salaires n'avanceront pas de 15 pour cent.

Les plus mal payés jusqu'ici, seront plus favorisés. Le taux moyen d'augmentation sera de 15 pour cent.

Le Dr Mackay et son traitement

Le célèbre Dr Mackay, qui a tant fait parler de lui depuis quelque temps par les cures merveilleuses qu'il a opérées, continue à recevoir les félicitations du public reconnaissant. Il est reconnu que son traitement n'a jamais eu aucun cas depuis sa nomination à Montréal, et c'est ce qui cause l'admiration générale. Le Dr Mackay a un bureau à l'Hôtel de Ville où on peut le consulter tous les jours, lui ou son représentant pour le traitement de l'eczéma.

PAS D'HESITATION

Entre tous les remèdes contre les affections de la gorge et des poumons, le seul vraiment efficace est le BAUME RHUMAL.

M. LFROY-BEAULIEU

L'EMINENT PUBLICISTE A MONTREAL

Nos lecteurs ont été informés, il y a quelques jours, de la prochaine venue de M. Leroy-Beaulieu à Montréal. C'est sur l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste et de l'Alliance Française de Montréal que le savant publiciste vient visiter la métropole du Canada. Nul doute que notre élite intellectuelle ne tienne à l'honneur de recevoir dignement un tel hôte et n'aille entendre la conférence qu'il a bien voulu accepter de donner au Monument National, le dimanche, cinq juin prochain à 8 h. du soir. Le sujet de cette conférence sera "M. de Mun et le Christianisme Social".

Le conférencier, non plus que son collègue l'illustre Académicien M. de Mun, ne sont des inconnus pour nous, et nous devons de la reconnaissance aux deux sociétés auxquelles nous allons être redevables d'un tel régal littéraire.

On nous prie de recommander aux personnes désireuses de s'assurer des places pour cette soirée de s'adresser sans retard à M. Gagnon, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste au Monument National. Fauteuils réservés, 50c, sièges ordinaires, 25c.

On s'en donne dans les bureaux de Poste à Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux.

LE CANADA

IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR

La Cie de Publication du Canada

(A responsabilité limitée.)

EDOUARD LANGLOIS, Directeur-Gérant

Lueux : 175-76 Rue St-Jacques.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année.

EDITION QUOTIDIENNE \$1.50 par six mois.

EDITION HERALD \$1.00 par année.

HERALD \$50c par six mois.

Postes: L'envoyer à domicile \$4.00 par an.

TELEPHONES

Bureau d'administration, Main 3208

Rédaction de nuit, Main 301

Agents de publicité, Main 3058

Cedrocy Langlois, Directeur-Gérant, Main 3058

Bureau à Toronto:

341 CONFEDERATION LIFE BUILDING

E. L. RUDDY, Representant

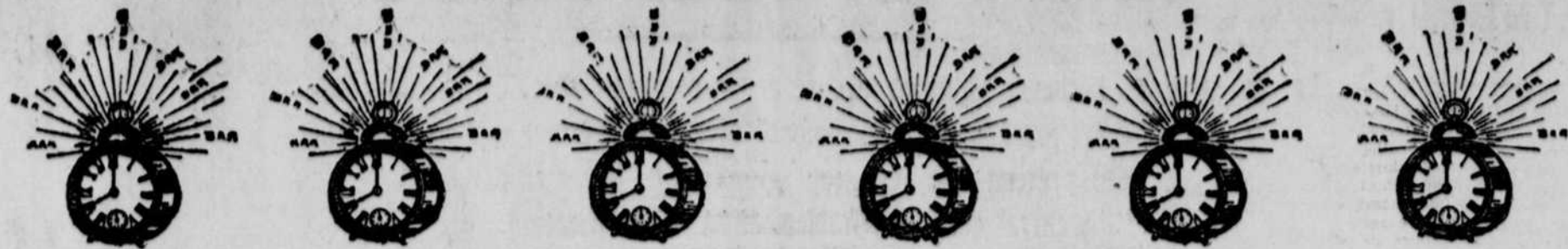
Telephone: Main 5019.

W. H. Scroggie
LIMITÉE

Ce qui se passe dans le

DEPT DES COTONS

Batiste Victoria, fini doux, valant 15c la verge pour...	12½c
Draps long de Horrocks, valant 10c la verge, pour...	12½c
Draps long Durban, valant 18c la verge, pour...	10½c
Coton à oreiller, 40 pcs de large valant 16c la verge, pour...	10½c
Coton à drap gris, 81 pcs de largeur, valant 25c la verge, pour...	10½c
Coton à drap blanc, 2 vgs de largeur, uni ou croisé, valant 25c la verge, pour...	20½c
Draps tout faits, la paire...	98c

**LE MEILLEUR TEMPS**

De même LE MEILLEUR TEMPS de faire des achats est le matin, à 8 heures, car les plus grandes facilités de choix et de visiter sont offertes à ce moment-là.

De couper des fleurs pour les conserver est le matin, avant que les rayons du soleil ait pu les atteindre.

W. H. Scroggie
LIMITÉE**Spécialités dans les Epiceries**

	Rg.	Auj.
Poudres pour gâteaux Khovah, 3 paquets...	30c	28c
Blanc-mange Khovah, à toutes les essences de fruit...	30c	28c
Poudres à gélées Strathcona, dans toutes les essences de fruit et de vin...	30c	28c
Corn starch préparé St. Lawrence, 3 paquets...	30c	28c
Coriandes blanches triées de Rowlands, canistres de 2 lbs...	25c	18c
Thé vert de Ceylan, égal à tout thé japonais, valant 50c la lb. Spécial à la lb.		30c
Canistres de 5 lbs. Confitures Homemade de Upton, grands pots, toutes les sortes, chacun...		81.45
		18c

**LA PLACE DU NOIR****Dans la Gamme de la Mode!**

Le Noir n'est plus seulement considéré aujourd'hui comme un article de deuil. Madame la Mode n'est pas assez courageuse pour proscrire le costume tout noir, et il faut que chacune de ses partisans en compte au moins un dans sa garde-robe.

Il ne faut pas s'attendre à ce que la grande vente actuelle d'Etoffes Noires de notre établissement augmentera la demande générale de vêtements tout faits dans ces tissus, mais le résultat attendu est qu'un plus grand pourcentage de la demande sera fait à notre magasin.—1. A cause du grand choix que nous donnons; 2. A cause des chances nom-

breuses d'économiser. Nous ne pouvons énumérer qu'un nombre limité de valeurs dans une annonce de journal. Vous devriez venir le plus tôt possible afin d'avoir le meilleur choix possible.

LA PREMIERE PLACE**Appartient Aujourd'hui aux Soies Noires**

Deux valeurs dans les Soies noires qui feront leur chemin sont:—

FOULARDS TACHETÉS NOIR ET BLANC, noir avec pois blancs et blanc avec pois noirs. Très choisis et à la mode pour Blouses d'Été, 21 pouces de largeur; de première qualité, valant régulièrement 59c la verge. Prix de la Vente de Noir	45c
SATIN NOIR C. B., 24 pouces de largeur, qualité supérieure, fini onctueux, pour doublures, etc., prix régulier \$1.10 la verge. Prix de la Vente de Noir	79c

**Chapeaux de sortie en Toile pour Enfants**

VENDUS AUJOURD'HUI A 25c.

Chapeaux de satin blancs, faits en toile de bonne qualité, se lavant bien, conviennent pour la campagne ou les eaux. Le garçon de ville aimera l'aise et le bien-être qu'ils procurent. Toutes les grandeurs, au 25c

OBSERVATIONS AU SUJET DES Vêtements Blancs

Le voyage est le meilleur professeur. Le voyageur observateur confirme de suite notre réelle prétention, qui consiste à dire que cet établissement contient le plus bel assortiment de vêtements blancs pour dames, que l'on puisse voir. Ce sont des valeurs qui peuvent gagner partout et toujours si on ose les comparer.

Robes de nuit, en batiste, style V, encolure carrée, plissées à l'ai guille, garnies de jolies dentelles au cou et des manches	50c
Calçons de dames en batiste, jolies paraplui, amas de plis consus à l'aiguille, garnis de dentelle en imitation de torchon	29c
Cache-corsets en batiste, devant très ample, garni de plusieurs rangées de broderie à insertion, garnis de broderie autour du cou et des bras	49c
Jupons en batiste, volant paraplui en linon, plissés, garnis de broderie très large, jolies à pousser	98c

DANS LE ROYAUME DES Cravates de Dames

La façon est féconde en inventions. Le stock Hunting est un joli et économique style dans les cravates d'été faites de coton blanc à rayures mercerisées blanches

Draperies Artistiques et Matériaux

POUR CONFECTION DE COUVERTURES de MEUBLES

Tous nos efforts tendent à nous procurer les tissus les plus nouveaux et dans les plus grands assortiments de patrons. Notre méthode d'achats est un procédé qui épargne les dépenses — Nous allons directement au manufacturier — nous sauvons la commission et les profits payés aux agents et aux jobbers. Cette économie vous est favorable. Nos prix sont plus bas que jamais. Nous sommes forcés de réduire notre stock, malgré le peu d'espace que nous gagnons en agissant de la sorte. Votre avantage.

MOUSSELINES DE MADRAS POUR RIDEAUX

50 pcs de largeur, couleur crème, patrons vireux de choix, un tissu durable. Valant 35c la verge. Prix de vente	25c
Mousselines madras de couleur pour rideaux, 50 pcs de largeur, effet de deux ou trois nuances, une draperie des plus riches pour l'endroit. Valant 70c la verge, pour	55c

DENIMS ARTISTIQUES

Denims artistiques, styles et couleurs nombreuses, dans les patrons les plus nouveaux et les plus nombreux, très utiles pour tentures et couvertures de meubles. Prix de vente la verge

RIDEAUX DE DENTELLE

Beaux rideaux de dentelle blanche Nottingham, 60 pcs de largeur, 4 verges de long. Une ligne nouvelle et élégante, de rideaux de grandeur extra. Rideaux, patrons de choix, finis avec de magnifiques bordures valant \$3.75 la verge. Prix de vente

BROCATTE ARTISTIQUE

Brocatelles artistiques, 50 pcs de largeur, dans toutes les premières nuances. Pour une très belle portière ou une couverture de meuble très belle et très durable. Valant \$2.50 la verge. Prix de vente

PLUCHES DE FANTAISIE

Pluches dessinées de 24 pouces de largeur. Bro Mohair de première qualité, une ligne complète de nuances populaires. Peuvent se marier à toutes les couleurs. Valant \$2.00 la verge. Prix de vente

L'Acheteur des Carrés de Tapie

En vertu une collection complète à notre établissement. Un des spécimens d'aujourd'hui sera un carré de tapis ou tapisserie de première qualité, de 10-12 pieds. Ornera très bien et servira de couverture de plan-

ETTOFFES A ROBES NOIRES

ENREGISTREMENT D'UN AUTRE SUCCES FLATTEUR

Notre tentative de tenir tout le monde occupé dans le Département des Etoffes à Robes a été couronné d'un succès très éclatant: des foules immenses entourent le comptoir, pendant qu'une foule d'acheteurs heureux entretiennent le "snip" continu des ciseaux de nos commis. La pièce d'attraction sera nos valeurs de 60c la verge offertes à 39c.

Draps Roxana Noir, tout laine, valant 60c la verge, pour	39c
Draps Hucar Noir, tout laine, valant 60c la verge, pour	39c
Draps Canvas Noir, tout laine, valant 60c la verge, pour	39c

Les lignes ci-dessus mentionnées seront vendues à 39c la verge pendant une semaine seulement, et tous ceux qui portent du noir devraient en acheter une ou deux longueurs pendant qu'il en reste.

Autres Spécialités dans les Etoffes à Robes Noires

POUR CETTE SEMAINE SEULEMENT

Voile "Nun's Veiling" Noir, valant 30c la verge, pour	22½c
Lustré Noir, valant réellement 33c la verge, pour	25c
Crêpe de Chine Noir, valant 59c la verge, pour	45c
Draps de Dames, Noir, valant \$1.00 la verge, pour	69c
Grenadine Mohair, Noire, valant 50c la verge, pour	29c
Draps Fin Fini en Satin Noir, valant \$1.10 la verge, pour	69c

**LES MEILLEURS DES****RETICULES**

Les Plus Nouveaux

C'EST LE "CLOU DE PARIS"

Fait tel qu'exposé dans la gravure. Beau cuir blanc, monture dorée, fini en soie blanche, doublure en soie moirée Noire. Le favori actuel de New-York. Prix spécial...

CHAUSSURES DE SORTIE ET DE SERVICE, POUR DAMES

VALANT \$1.50 POUR 95c

Chaussures Oxford, basses, 2 boutons, en Chevreau Dongola, pour Dames, semelles de pesanture moyenne; grandeurs 24 à 7. Une bonne chaussure de sortie et de service. une bonne valeur à \$1.50; spécialité d'aujourd'hui

Un vêtement pratique pour dames JUPES DE RUE

Jupes de rue valant \$4.50 aujourd'hui à \$2.98.

Cette jupe fut appelée "jupe pour les jours d'orage" lorsqu'elle fut introduite pour la première fois. Les femmes pratiques l'affectionnent à tel point qu'on dut la changer de nom comme l'imperméable, et elle fut appelée jupe de rue et le style l'améliora tellement qu'elle s'adapte aujourd'hui très bien à toutes les températures et à toutes les saisons.

Jupes de sortie en beau cheviot noir, style 7 pointes, garnies de bandes de drap, et finies avec plusieurs rangées de points tailleux autour du bas. Valant \$4.50 vendue aujourd'hui à

PANTALONS DE GARÇONNETS, VALANT 39c et 49c

Valeurs de 55c et 65c

Pantalons de Garçonnetts, faits en tweed fort et durable, doublés et non doublés, cousus avec du fil de toile, faits pour durer et résister à l'usure qu'un bon vêtement doit supporter. Grandeurs 5 à 10 ans. Valant 55c et 65c. Vendus aujourd'hui à

TISSUS LAVABLES

CE QU'IL Y A DE PLUS NEUF

Le temps chaud a naturellement portées dames à diriger leurs pensées sur les marchandises au tissu très fin et les tissus lavables de Scroggie complètent la liste en valeur, en élégance et en qualité	7½c
Belles mousselines pour robes, couleurs et patrons de choix, valant jusqu'à 20c la verge, pour	10c
Belle mousseline pour robes, d'après les meilleurs dessins de la saison, valant jusqu'à 25c la verge, pour	15c
Jolis zéphyrs d'été, toutes les couleurs patrons floconneux. Spécialités extraordinaires, la verge	19c
Toiles Sarpa pour robes, toutes les meilleures couleurs pour blouses de dames, valant 25 cents la verge, pour	25c
Ginghams de fantaisie, tout ce qu'il y a de plus dernier pour la saison, patrons de toutes les couleurs, prix spéciaux, la verge, 10c, 15c, 20c et	25c
Tissus plissés et rayés, une résurrection de la mode d'autrefois "Seer sucker" reviennent avec des bandes de fantaisie et de toutes les couleurs, prix spécial, la verge	18c
Toiles à habits, couleurs unies, bleue, vertes, rouges, noires et blanches, d'une valeur de 40c pour	29c

Le Leno empêche les Mouches d'entrer

DANS LA MAISON

Not à mouches ou "Leno", simple et double largeur, de toutes les couleurs aux prix les plus bas

Mousseline Suisse

Grande variété carreaux ou rayés, la verge de

QUEL EST LE GENRE DE

SERVIETTES

QUE VOUS PREFEREZ?

Nous ne connaissons pas de bonnes sortes d'essuie-mains que notre établissement n'offre en vente, en connaissez-vous?

TOILES EN PIECES ET ESSUIEMAINS DERFLA

Garanties pour de la Soie et meilleur marché que le Coton

Torchons de vaisselle Derfla, chacun	9c
Éponges Derfla, chacun	9c
Serviettes pour le visage Derfla, trois variétés de grandeur, chaque	20c
Essuie-mains-rouleaux, trois largeurs, la verge, 10c, 12-1-2c et	15c

SERVIETTES POUR BAIN TURC

Serviettes pour bain turc, de toutes formes et grandeurs chacune de 12-1-2c à	\$1.00
Rouleau-serviette pour bain turc, de différentes grandeurs et qualités, chacun depuis 8c la verge à	25c

Spécialités EN VENTE DANS LE Sous-Sol

Bains à tapis, demain pour	12½c
Petit balai en bon blé d'Inde	10c
Pour escabeaux de 5 et 6 degrés. Prix spécial pour demain, par degré	11c
Ecrans en treillis pour portes, différentes grandeurs. Chacun	69c
Hammacs, grandeur spéciale, différentes couleurs	98c
Hammacs pour enfants avec couvertures en net	98c
Arrosoirs laqués	15c
Cages en treillis laquées, pour oiseaux. Différentes formes et grandeurs, chacune	75c

Plein Choix dans toutes les Lignes de Marchandises Annoncées.
Vous Pouvez vous les Procurer à 8 Heures du Matin.**W. H. Scroggie**
LIMITÉE

RUES SAINTE-CATHERINE ET UNIVERSITE

Les Commandes par la Malle recevront toujours de notre
part une Prompte et Soigneuse Attention

DEUXIÈME PARTIE

Les Ecoles Nouvelles en France

L'école des Roches, ouverte en octobre 1899, appartient à une société anonyme, M. Demolins est à la fois le président du conseil d'administration et le directeur de l'école.

L'école des Roches est située à l'entrée de la Normandie, dans le département de l'Eure, à 2 kilom. 500 de Verneuil-sur-Avre, (115 kilom. de Paris), en pleine campagne, au milieu d'un domaine de 50 hectares, sur un plateau d'une altitude de 150 mètres, au-dessus du niveau de la mer, plateau sablonneux, un peu nu, largement aéré, coupé par le chemin de fer et une route départementale, et arrosé vers son extrémité nord-ouest par une dérivation de l'Iton.

C'est au milieu de prairies, de terres de culture et de quelques bouquets d'arbres que se dressent les divers bâtiments qui composent l'école, maisons suffisamment distantes les uns des autres, d'aspect différent, de grandeur moyenne, et rappelant les riants cottages de la banlieue parisienne ou des bords de la mer. Les élèves sont répartis entre six maisons: la Guichardière, où habite le directeur; la maison de l'Iton; les maisons jumelles du Coteau et des Sablons; la maison des Pins; la maison du Vallon. Au centre se trouve le bâtiment des classes, renfermant une vaste salle.

Non loin de ces bâtiments principaux se trouvent également les uns des autres, et répartis ça et là, le pavillon de l'infirmerie, le vaste hangar pour la gymnastique, le laboratoire de chimie, la menuiserie et la forge, la machinerie, (électricité), la buanderie et l'atelier de repassage. Bref, toute une petite cité.

L'eau de l'Avre, captée en partie par la ville de Paris, est amenée à la ville de Verneuil, est fournie par cette dernière et amenée dans une canalisation spéciale au sortir de laquelle elle est stérilisée.

Le chauffage de la plupart des bâtiments est fait par un système de circulation de vapeur à basse pression. La lumière est donnée par l'électricité dans la majorité des maisons, par le gaz acétylène dans les autres.

A l'école des Roches les élèves couchent en dortoirs. Chaque maison a plusieurs vastes pièces s'ouvrant par de grandes fenêtres sur la pleine campagne et contenant six, huit ou dix lits, séparés largement les uns des autres par la toilette, une petite armoire.

C'est en commun également que les enfants font le travail préparatoire à l'étude, dans une salle spacieuse où l'air et la lumière entrent à profusion.

Le dortoir et l'étude sont confiés à un moniteur, nommé ici "capitaine", qui a la responsabilité du bon ordre et qui exerce une sorte de tutelle sur ses camarades. Ce capitaine est choisi par le conseil des chefs de maison; il y en a quatre ou cinq dans chaque maison. Chacun d'eux a, comme privilège, une chambre de travail personnelle. Mais à tour de rôle ils sont "de semaine", et vont alors travailler en étude, au milieu de leurs camarades, à qui, par leur exemple et aussi par les avertissements utiles, ils donnent le respect de la règle. S'il y a faute, ils ont le droit de punition. Ce droit de punir donné à un élève vient d'Angleterre; il peut étonner en France. Mais M. Demolins déclare obtenir un excellent résultat. Le rôle de capitaine ne devient l'idéal de chaque élève, d'où émulation, sans que la camaraderie en souffre et sans que l'école ait jamais vu jusqu'ici d'antipathies dues à des maladroites de capitaine ou à des injustices.

La journée est partagée en trois parties: le travail dans la matinée, avec quatre heures de classe; 20 jeux, travaux manuels et repos dans l'après-midi; 30 travail le soir, classe ou étude.

Surveillés en étude et au dortoir par les capitaines, en classe par leur professeur, les enfants sont "confiés à leur conscience" pendant leur temps libre. S'ils abusent de la liberté que l'école veut leur laisser, et après plusieurs rappels à la règle, ils seraient rendus à leur famille.

2e COLLEGE DE NORMANDIE

Le collège de Normandie a été fondé en 1901 par de grands industriels de Rouen, auxquels sont venus s'ajouter d'autres actionnaires de la région normande; c'est une société anonyme dirigée par un conseil d'administration qui préside M. Georges Levertier, membre de la chambre de commerce de Rouen.

Il est situé au cœur de la haute Normandie, dans le département de la Seine-Inférieure, à l'entrée du petit village de Mont-Cauvray, à deux heures et demie de Paris, à vingt minutes de Rouen.

La situation hygiénique n'est pas moins heureuse. Le domaine qui forme le collège est sur la rive d'un petit plateau, qui, après s'être élevé en fortes pentes boisées au-dessus de la vallée de Cailly au sud, de la vallée de Clères à l'ouest, va s'abaissant en pente très douce dans la direction du nord et de l'est; les bâtiments sont à un des points culminants du département de la Seine-Inférieure, 173 mètres d'altitude, à 35 kilomètres de la mer. A vol d'oiseau; aussi l'influence de l'air marin y est-elle manifeste, et la jeunesse qui habite le collège peut-elle par les soirées sombres, quand les nuages sont bas, voir le ciel éclairé des heures tourmentées du puissant phare d'Ailly.

C'est l'ancienne propriété dénommée château du Fossé, domaine de 112 hectares, comprenant, outre le château et ses communs, un parc de toute beauté avec des arbres deux fois séculaires, des fontaines, des bois taillis des pelouses et des prairies, une vaste ferme et ses nombreuses terres de labour. On ne peut rêver, pour une maison d'éducation, cadre plus gai ni plus sain. Le collège de Normandie se compose à l'heure actuelle de deux maisons d'habitation: le château et la maison des Pommiers, à proximité, et dissimulés dans le parc, le pavillon des classes, le pavillon de l'infirmerie, les anciens communs aménagés pour les divers usages de l'école; derrière, la machinerie, une véritable usine, avec sa pompe qui descend chercher l'eau à 210 mètres de profondeur et les machines électriques qui entraînent toutes les pièces du collège. Les enfants du culte catholique se rendent, pour la messe, à l'église du village tout voisin.

Le collège est dirigé par M. Duhamel, licencié en lettres, licencié en langues vivantes, ancien professeur au collège de Harrow (Angleterre).

La caractéristique du collège de Normandie est l'absence de dortoirs et de salles d'étude. Chaque enfant a, comme dans sa famille, sa chambre, où il dort, fait sa toilette, se recueille et travaille. Il s'y entoure de tous les objets qui lui sont chers, portraits de ses parents, souvenirs, bibelots divers, chacun montrant dans l'ornementation de son "home" son goût, son caractère, son individualité. On a tenu à banir la promiscuité du dortoir, que l'on juge dangereuse aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue physique. Cette chambre a été l'objet d'un soin particulier. C'est d'une façon générale la chambre Touring, sans tapisserie, une toilette, un lit se relevant et rentrant dans une armoire ouverte par le haut et le bas et donnant ainsi une aération parfaite; et, pour le travail, une table-pupitre bibliothèque, avec chaise à dossier, le tout réglable à la taille de l'élève; enfin un fauteuil en osier destiné à la lecture. Chaque chambre est chauffée par la vapeur à basse pression, éclairée par l'électricité, ventilée par un système d'aération de la partie supérieure de la pièce. Voilà ce qui remplace le dortoir et la salle

de sciences et le caractère pratique de l'instruction reçoivent tous les soins désirables.

Les jeux organisés (football, croquet, tennis, le cricket est interdit, comme dangereux) ont lieu deux fois par semaine, et une fois de plus, le mardi, pour les plus jeunes, pendant un temps qui ne dépasse jamais une heure et demie.

En mettant le dimanche au nombre des jours de jeux organisés, le collège tient à marquer qu'il se défend de toute exagération sportive.

Les administrateurs du collège, tenant essentiellement à donner aux familles toute sécurité sur le sérieux absolu du travail, ont chargé trois inspecteurs (deux de sciences et un de lettres), membres de l'Université, où ils jouissent d'une autorité incontestable, de visiter les classes chaque trimestre, et de diriger les études conformément aux programmes officiels.

3e. ECOLE DE L'ILE DE FRANCE

L'école de l'Île-de-France est située à l'entrée de la ville de Liancourt, dans un des coins les plus gracieux du département de l'Oise, sur le chemin de fer du Nord, à 58 kilomètres de Paris.

Elle occupe depuis octobre 1901, le domaine seigneurial de La Rochefoucauld-Liancourt, dont le château, construit au XVIe siècle et en partie détruit par la Ré-

volution, n'a conservé que son aile gauche, devenue le corps de logis principal, mais ayant encore grand air avec son fossé sur la face nord vers la vallée de l'Oise.

Le château lui-même loge, dans des dortoirs de diverses grandeurs, un certain nombre d'élèves avec leurs professeurs. Les communs, dont les gros murs et les voûtes rappellent l'époque déjà lointaine de leur construction, et qui sont moins bien conservés que le château, ont été aménagés en partie pour les dortoirs et les pièces nécessaires à un autre groupe d'élèves, en partie pour les classes de l'école entière, la bibliothèque et la salle de réunion commune, le laboratoire de chimie, les études.

Ce n'est pas la riche maison des Pommiers du collège de Normandie, ni les cottages gracieux de l'école des Roches. C'est une vieille demeure historique, au caractère sévère et grandiose à la fois.

En face et autour du château et des communs, la nature est fraîche, jeune et riante: des étangs, une rivière, un vaste parc planté surtout de peupliers, des pelouses, et plus loin, des bois, une ferme, des pâturages, des terres de labour; au total, 233 hectares d'un seul tenant. C'est un paysage calme avec cette atmosphère souvent vaporeuse qui stomppe les plaines un peu basses de cette extrémité de l'Île-de-France, déjà presque la Picardie.

Le domaine a été pris tout entier en

location par MM. Scott et Hawkins, deux des collaborateurs de la première heure de M. Demolins aux Roches, et qui lui ont été prêtés pour partie par lui-même et pour partie par le département de l'Eure, qui se manifeste dans l'enseignement secondaire. Administrateurs de l'école, ils ont spécialement chargé de la direction des études M. Pluzanski, ancien élève de l'école normale supérieure, agrégé et docteur en lettres, professeur honoraire.

L'école de l'Île-de-France pourrait être appelée à rendre de grands services en fondant cette "section nouvelle" que mentionnent les programmes officiels, et qui serait ici une section agricole. Les locataires du domaine de Liancourt ont pris à leur compte l'exploitation des 233 hectares qui composent la propriété, avec le désir d'installer dans la ferme même une annexe où les jeunes gens pourraient recevoir une instruction agricole complète, tout en participant à la vie de l'école et en suivant les cours généraux. Il y a là 60 à 70 hectares de terres cultivées, excellentes pour la culture du blé et de la betterave au même temps que d'excellents pâturages pour l'élevage du bétail.

Un ancien élève de l'institut agronomique est, dès maintenant, chargé de la direction de la ferme et de la mise en valeur des terres, en même temps qu'il professe la chimie et l'histoire naturelle.

Mais en attendant cette section spéciale, qui pourra donner à l'Île-de-France un caractère particulier, l'école se contente de faire l'éducation comme les autres maisons analogues et prépare au baccalauréat.

Sur une plate-forme exposée au midi s'élève l'école, qui se compose d'un corps de bâtiment principal flanqué de deux ailes, dont l'une a été terminée en 1901 et dont l'autre sera complètement aménagée l'année prochaine, le tout installé selon le confort moderne, avec de grandes laies qui laissent entrer à profusion l'air et la lumière.

Outre sa situation incomparable sur un des points les plus beaux de la côte méditerranéenne, l'école de l'Estérel offre une seconde caractéristique particulière. Les élèves des Roches, de l'Île-de-France, du Sud-Est couchent en dortoirs, les lits alignés les uns à côté des autres; au collège de Normandie, au contraire, chacun possède sa chambre particulière.

L'école de l'Estérel a adopté la chambre-dortoir; les dortoirs sont subdivisés en douze cabines, six de chaque côté, qui s'ouvrent sur un large couloir; des cloisons séparent les chambres les unes des autres sans s'élever jusqu'au plafond, et deux larges rideaux les ferment sur le couloir. Là, avec son lit, une table-toilette, une commode, une petite armoire, une chaise, l'enfant est un peu chez lui, il s'installe en partie la promesse du dortoir commun, et la surveillance est facilitée par le couloir central. C'est mieux que le dortoir, sans être toutefois la vraie chambre de la maison paternelle.

Cette chambre individuelle existe cependant à l'Estérel; elle est réservée, comme une faveur, aux élèves les plus sérieux. Nul doute que ce privilège ne soit fort recherché, et les fondateurs de l'école ont eu une heureuse idée en l'offrant comme une récompense.

Les élèves travaillent en étude sous la surveillance d'un de leurs professeurs. Mais ceux qui ont obtenu une chambre particulière peuvent, dans l'intervalle des heures de classe, travailler chez eux.

S'il se produisait quelque abus, l'enfant maladroit reviendrait prendre sa place en étude.

Le directeur de l'école, M. l'abbé Cayla, est assisté de professeurs, tous laïques les uns catholiques, les autres protestants, d'autres appartenant au rite grec et dont quelques-uns sont mariés. La surveillance du bien-être, de la santé des enfants est ainsi remise à des femmes, selon le principe des écoles modernes, et la vie de famille se trouve pratiquée aussi à l'Estérel.

Au point de vue des études, on se conforme aux programmes de l'Université, contre laquelle pas plus l'école de l'Estérel que les autres écoles similaires n'ont le désir de lutter. Le plan d'études des lycées et collèges est bon, on le suit. Les enfants ont quatre heures de classe par jour, trois heures dans la matinée, une heure dans l'après-midi, avec des études pour préparer chaque classe. Le travail est coupé par un temps de récréation suffisant pour permettre le relâchement et le repos de l'esprit, en même temps que des exercices physiques rationnels. Nous retrouvons ici un programme identique à celui du collège de Normandie; des jeux éducatifs variés avec mesure, dans le but de développer le corps et de fortifier la santé.

L'école de l'Estérel présentera ses élèves aux divers baccalauréats; elle désire les mettre à même de concourir aux grandes écoles de l'Etat; possédant de bons professeurs, elle pourra, comme nos lycées et nos collèges, former des hommes à l'esprit cultivé, qui

devront à cette existence saine et large au milieu de la campagne, une santé robuste, condition primordiale pour la dépense d'efforts réclamée par les luttes de la vie moderne.

50 ECOLE DU SUD-EST

La plus récente des écoles nouvelles est l'école du Sud-Est, dite aussi école de Boistranc, qui est située à Jarnac, petite commune du département du Rhône, près de Villefranche-sur-Saône, à 30 kilomètres de Lyon.

Le domaine de Boistranc occupe une étendue de 272 mètres d'altitude, dépassant de plus de 100 mètres le niveau de la plaine de la Saône, à l'abri par conséquent des brouillards de la vallée.

L'école du Sud-Est a été fondée par plusieurs pères de famille des pays voisins, Bourgogne, Lyonnais, Dauphiné, qui ont réuni les fonds nécessaires et apporté leur aide morale à une entreprise destinée à procurer une éducation rationnelle à leurs enfants et à les bien préparer à la vie. Comme les trois grandes écoles de la région parisienne, comme l'école de l'Estérel, l'école de la région lyonnaise veut satisfaire, autant que possible aux besoins nouveaux, et vivement mis en relief dans la grande enquête sur l'enseignement secondaire.

Le directeur est M. Bachelot, l'un des collaborateurs de M. Demolins depuis l'ouverture des Roches jusqu'à la fin de juillet 1902 qui, à cette époque, a quitté les Roches pour ouvrir, le 7 octobre 1902, l'école du Sud-Est.

Le château de Boistranc a été aménagé pour recevoir une trentaine d'enfants, et deux pavillons voisins sont destinés, l'un à un second groupe d'élèves et à diverses autres installations, l'autre aux classes, au laboratoire de chimie, etc.

Les principes sont les mêmes qu'aux écoles similaires: élèves moniteurs, jeux, études, religion.

Tout en ne regardant pas le baccalauréat comme le but primordial des études, l'école prétend y conduire par les voies les plus certaines.

Les élèves couchent dans de petits dortoirs par groupes de six ou huit.

C'est ainsi que la région lyonnaise possède, elle aussi, une école moderne et aspire à prendre sa part dans le grand mouvement de réforme de l'enseignement secondaire.

CONCLUSION.

La création de ces écoles nouvelles mérite d'arrêter l'attention du public. Il y a là une tentative intéressante au premier chef pour donner à la jeunesse du XXe siècle cette éducation virile que réclament les temps nouveaux, pour développer les qualités morales, le sentiment du devoir, de la responsabilité de la dignité personnelle. Il est à souhaiter que l'Université leur empreinte sans retard tout ce qui peut s'accommoder avec son organisation matérielle actuelle; elle essaiera de faire mieux ensuite dans l'aménagement des lycées et collèges qu'elle créera ou reconstruira.

Le défaut de ces maisons nouvelles est le prix un peu élevé de la pension prise nécessaire par leur organisation même. Elles ne sont pas accessibles à toutes les bourses. Il y a cependant en France un grand nombre de familles qui peuvent consacrer cette somme à l'éducation de leurs enfants, et qui sauront voir dans cette dépense non pas un sacrifice — le mot revient trop souvent dans la bouche des parents — mais la première des dépenses obligatoires, une dépense productive, nous dirions volontiers un placement bien entendu.

HENRI BRELET.

Votre respiration est mauvaise

VOUS DEVEZ Y REMEDIER AUSSI TOT QUE POSSIBLE

La mauvaise respiration indique que les microbes du catarrhe ont trouvé un endroit pour se localiser. Si vous n'y faites pas attention votre gorge et vos poumons deviendront bientôt malades. L'aspiration du Catarrhoxone est efficace dans les cas de mauvaise respiration et de catarrhe. Il tue le catarrhe de suite, nettoie les organes respiratoires et rend la respiration pure et douce. Si vous avez de l'intérêt pour vous-mêmes et vos amis vous pouvez procurer le Catarrhoxone de suite. Il est garanti pour le catarrhe et la mauvaise respiration. Il n'expose à aucun risque. Prix, \$1.00 en vente chez tous les pharmaciens ou par la maille chez N. C. Polson et Cie, Kingston, Ont., et Hartford, Conn. E. U. 45-g

EMILEVILLE

(Correspondance particulière.)

Emileville, 25-Le 20 courant, l'épouse de M. Emile Mettly, un fils, Joseph-Georges-Emile, sont les noms qu'il a reçus au baptême. Parrain et marraine sont M. Philémon Morin et Mlle Laura Morin, oncle et tante de l'enfant, de Montréal.

45-z

POUR LA DÉBILITÉ GÉNÉRALE

Pour la DÉBILITÉ et la NERVOUSITÉ, rien n'est aussi bon pour l'homme ou la femme, que l'idéal VIN MARIANI.

Il agit directement sur le système, nourrissant, restaurant et renforçant communiquant à toutes ses parties une action vigoureuse et salutaire.

THEODORE RIVIERE, Sculpteur Parisien Eminent.

VIN MARIANI

45-y

DEVELOPPEMENT DU NORD-OUEST

Une entrevue intéressante avec M. Bergstrom. — Avantages de l'Ouest canadien sur l'Ouest américain. — Pourquoi les fermiers yankees émigrent au Canada.

(Correspondance spéciale.)

Brandon, 25. — Rien ne vaut l'éloquence des faits pour convaincre les hésitants et les sceptiques. A ceux qui conservent des doutes sur notre avenir national, à ceux qui émettent encore des "si" et des "mais" au sujet de la construction du Grand Tronc-Pacifique, nous conseillons de méditer les paroles de M. J. M. Bergstrom, un des plus riches agriculteurs américains.

Après avoir longtemps exploité de vastes terrains dans le Minnesota, M. Bergstrom est venu il y a un an s'établir à Wanchope, (Assiniboine).

Voici, comment, il s'exprime dernièrement, au cours d'une entrevue: "Pourquoi je suis venu au Canada? Ma foi, c'est parce que j'ai vu un beau jour une de ces brochures intéressantes que distribuent les agents du gouvernement d'Ottawa. Pourquoi j'y suis resté, c'est ce que vous saurez tout à l'heure."

On nous parlait avec tant d'enthousiasme de la fertilité du Canada que plusieurs de mes voisins et moi nous résolûmes de visiter cette terre promise.

Le résultat de cette excursion fut l'achat de 20,000 acres de terre dans le district de Wanchope.

De retour au Minnesota, je vendis les terres que j'y possédais à raison de \$35 l'acre. Mes amis trouvaient que c'était trop bon marché. Qu'auraient-ils dit s'ils avaient su que j'avais acheté au Canada, à raison de \$4 l'acre des terrains beaucoup plus fertiles que ceux que j'abandonnais.

J'ai eu en effet de grosses déceptions au Minnesota. Lorsque je m'y

établissais, il y a trente ans, avec quelques amis, nous comptions sur un rendement de 30 boisseaux de blé à l'acre. Il a fallu en rabattre. Une récolte de 10 boisseaux à l'acre est considérée comme très satisfaisante, une récolte de 16 boisseaux y semble phénoménale.

Au Canada, une récolte de 30 boisseaux n'a rien d'extraordinaire. Le Nord-Ouest Canadien a bien d'autres avantages. Le grain s'y vend aussi cher, et parfois même plus cher qu'aux Etats-Unis. Cette année, par exemple, j'ai dû payer l'avoine 40 cents le boisseau. Elle se vend 10 cents de moins au Minnesota.

En revanche, les taxes sont plus élevées aux Etats-Unis. Au Minnesota, je payais un impôt de 25 cents par acre de terre sans parler de la taxe générale sur la propriété.

Je n'ai qu'un reproche à faire aux agents canadiens. Ils n'insistent pas assez sur la question des éleveurs qui est précisément la plus importante pour les fermiers.

Cette année dit M. Bergstrom en terminant l'immigration américaine sera pas très considérable. La température rigoureuse qui a sévi cet hiver et la lenteur de la fonte des neiges ont dérangé bien des projets unis on peut s'attendre au Canada, pour l'année prochaine, à une véritable invasion de fermiers des Etats-Unis.

On peut rapprocher de ces déclarations le voyage de M. A. L. Douglas l'acre des terrains beaucoup plus fertiles que ceux que j'abandonnais.

J'ai eu en effet de grosses déceptions au Minnesota. Lorsque je m'y

LE R. P. HYAC. CORMIER

NOMME SUPERIEUR DE L'ORDRE DES ST-DOMINIQUE

L'élection du Rév. Père général des Dominicains a eu lieu samedi à Rome. Le choix des électeurs s'est porté sur le R. P. Hyacinthe Cormier, de la province de Toulouse. C'est ce religieux éminent qui a été proclamé général de l'Ordre, et qui a été élu à la majorité des suffrages.

Il a été élu à la majorité des suffrages, et qui a été élu à la majorité des suffrages.

Le Père Hyacinthe Cormier a été élu à la majorité des suffrages, et qui a été élu à la majorité des suffrages.

Le Chocolat au lait FRY est le seul recommandable, exigez-le. En vente partout. D. MASSON & CIE, Agents, Montréal. 45-z

RELIQUES AUX ENCHERES

La vente du musée de la succession Papineau a lieu aujourd'hui, à Montebello. Ce musée, qu'un grand nombre de personnes ont eu l'occasion de visiter, est un des plus considérables du Canada.

Il contient des choses fort précieuses: vieilles reliques, vieilles armures et écussons plusieurs fois séculaires, vieilles monnaies et vieux sons, chaloupes, charmes, montres historiques, armoiries, portraits, une foule de vieux bibelots ayant chacun leur légende, tout un passé qui vit là, indices d'une époque incontestable pour l'âme de l'antiquaire ou de l'historien.

On ne vend aujourd'hui que les objets, et il y en a beaucoup, qui ne se rattachent pas intimement aux souvenirs de famille, autrement, le culte des ancêtres en souffrirait. On vend cependant aujourd'hui tout ce qui se trouve dans le musée considérablement dégradé, et il s'y trouve, par exception, un portrait d'Hubert de la Chapelle, le grand patriote canadien et père de l'hon. L. J. Papineau, peint par l'Américain, en 1836; le grand homme est vêtu de sa robe d'Orateur de la Chambre d'Assemblée, avant dans ses mains l'original des 92 résolutions; un autre portrait de M. Papineau, peint par M. Nap. Bourassa, notre artiste canadien, etc.

EN AVANT! EN AVANT!

Le "Canada" a maintenant une circulation quotidienne de près de

20.000

Ces 20.000 lecteurs se recrutent dans les meilleures classe de notre population.

En annonçant dans le "Canada," les marchands atteignent les meilleurs acheteurs, les meilleurs clients, ceux qui ont

DE L'ARGENT.

ANNONCEZ DANS LE "CANADA."

COURRIER de SHERBROOKE

(Correspondance particulière.)
Sherbrooke, 25. — Mme Alfred Deneau, autrice de *Sherbrooke*, et résidente de plusieurs années à Montréal, est en tournée de lecture à Sherbrooke. Elle est la sœur de Mme Vve Charles Biron et de M. T. Dussault, marchand de cette ville.
— M. Dionne, de Bromontville, employé à l'hôtel Lavigne, s'est brûlé la main droite en faisant partir une fusée.
— Il y a eu hier après-midi, à trois heures, sur le terrain du *Sherbrooke Lacrosse Club*, une partie de croquet entre le club de Sherbrooke et celui d'Hochelaga, de Montréal.
— M. A. C. Miquelon, de Danville, était de passage en cette ville, hier, pour affaires importantes.
— La fanfare de la milice du Séminaire, parade dans les rues de la ville, ce matin, à l'occasion du *Victoria Day*.
— M. Norbert Beaulieu vient d'entrer dans les rangs de la milice, en compagnie de son frère, M. Joseph Beaulieu.
— M. Norbert Beaulieu et son épouse sont pendant quelques jours, hôtes de M. et Mme L. Dussault, de la rue de la Montée, à Sherbrooke.
— De nombreux amis ont été hier offrir leurs meilleurs vœux de bonjour.

Courrier de Québec

Naufrage. Cambrioleur. — Mort subite.
Parcours de la procession. — Excursion. — Prix du pain. — Troupe théâtrale française. — Fausse rueur — Choc électrique.
Québec, 25. — Un bateau chargé de bois de pin venant de Chatham, a fait naufrage sur le fleuve. L'équipage a été sauvé, après avoir été secouru par plusieurs heures dans les eaux du fleuve. Le propriétaire de M. M. Bruneau, les ayant aperçus leur porta secours. Le naufrageur se fit sans succès, tout en remerciant leur sauveur. Le bateau était la propriété de M. Price et Cie.
— Durant la nuit de lundi à mardi, un cambrioleur s'est introduit dans les magasins de M. et Mme W. L. Lussan et Cie, pharmacien, rue St-Joseph.
Le voleur a été arrêté dans sa besogne, ayant été aperçu par le propriétaire. L'équipage a été sauvé, après avoir été secouru par plusieurs heures dans les eaux du fleuve. Le propriétaire de M. M. Bruneau, les ayant aperçus leur porta secours. Le naufrageur se fit sans succès, tout en remerciant leur sauveur. Le bateau était la propriété de M. Price et Cie.
— Durant la nuit de lundi à mardi, un cambrioleur s'est introduit dans les magasins de M. et Mme W. L. Lussan et Cie, pharmacien, rue St-Joseph.
Le voleur a été arrêté dans sa besogne, ayant été aperçu par le propriétaire. L'équipage a été sauvé, après avoir été secouru par plusieurs heures dans les eaux du fleuve. Le propriétaire de M. M. Bruneau, les ayant aperçus leur porta secours. Le naufrageur se fit sans succès, tout en remerciant leur sauveur. Le bateau était la propriété de M. Price et Cie.

(Correspondance particulière.)
St-Joseph, 25. — La partie de dame entre M. Victor Lussan et M. Norbert Dandieu, a eu lieu, dimanche dernier, le 22 courant.
Le résultat est celui-ci : sur cinq parties jouées, M. Lussan en gagne trois, et M. Dandieu, une.
Nos plus sincères félicitations à M. Lussan, l'heureux vainqueur.
Le prix du gaz n'augmente pas comme celui du charbon. De plus on n'est pas obligé de payer de gaz avant de l'avoir employé. Il faut entrer le bois et le charbon. Le gaz est dans le tuyau jour et nuit et à votre disposition. Le charbon et le bois doivent être entrés du hangar et le chemin qui y conduit est souvent rempli de neige jusqu'au genoux.
SAINT-OURS
(Correspondance particulière.)
St-Ours, 25. — A St-Ours, eurent lieu, lundi matin, les funérailles de M. Alexis Colbert. Depuis bien longtemps, l'église de cette localité n'avait été aussi remplie de fidèles venus de toutes les paroisses environnantes pour rendre au défunt leurs derniers hommages.
M. l'abbé A. Archambault, officiant, assisté de Mgr Guilbert, curé de St-Ours, et de M. l'abbé A. Desrosiers, comme diacre et sous-diacre.
Portaient les coins du poêle : MM. Thomas Girard, Louis Girard, Alexis Berthiaume, Amédée Larivière, Théodore Daigle.
Le deuil était conduit par M. E. Collet, frère du défunt et les autres membres de la famille. Le deuil laisse une épouse et 11 enfants.
La paroisse de St-Roch, perd en M. Alexis Collet, un de ses plus riches cultivateurs, et l'un de ses meilleurs citoyens, et le parti libéral, un de ses chefs et un vaillant défenseur.
Rénouveau dans le cortège et à l'église. MM. Trépoit, Henri Marchessault, notaire ; R. Duhamel, notaire ; Richard, notaire ; David, R. Girard, R. Larose, notaire Aubin, Henri Chénard, E. E. D. de St-Joseph, Jos. Perron, A. Godard, Oct. Duhamel, P. Lafichie, Octave Potvin, H. Mathieu, Jos. Charpentier, Louis M. Morin, Louis Morin, fils, Georges Morin, Amédée Plante, P. Allaire, A. Renaud, A. Gosselin, P. Poliquin, R. Duhamel, C. Dufault, P. F. Arpin, S. Duhamel, Jos. Girard et un grand nombre d'autres.
Mlle Marguerite Duchesne de Montréal, est en promenade chez Mlle H. Biron, elle passera quelque temps à St-Ours, chez sa famille.
Le 9 juin, le vapeur *Beauport*, nous amènera des pèlerins de Montréal. A cette occasion il y aura saut solennel du St-Sacrement. La musique et le chant seront exécutés par des artistes de Montréal.
On parle de célébrer avec honneur, la fête de la St-Jean-Baptiste, afin de perpétuer la vieille tradition chez les paroissiens de St-Ours.
— Les cultivateurs sont dans la joie, car tout annonce une récolte abondante, cette année.
M. Tétrault, hôtelier, est à reconstruire l'ancienne demeure du Dr M. Guérin. Il se propose d'en faire une des plus jolies résidences de cette ville.

NAPIERVILLE

(Correspondance particulière.)
Napierville, 25. — Dimanche dernier, Mme Napoléon Trahan a été victime d'un accident. Elle revenait de la grand-messe en voiture, lorsque tout à coup, on ne sait trop comment, cette voiture fut renversée. Au cours de l'accident Mme Trahan s'est démise l'épaule droite.
M. Ovide Fortin a eu le plaisir d'abattre un aigle d'une envergure de 6 à 7 pieds, la semaine dernière.

CHARLEMAGNE

(Correspondance particulière.)
Charlemagne, 25. — Dimanche dernier, M. L. Lottinville, de Brockton, dernier, résident de chez son beau-frère, M. P. Deschamps, lorsqu'il fut assailli, sur le pont, par deux vauriens. Ils lui enlevèrent sa chaîne de montre.
M. Lottinville tomba ainsi entre leurs mains, mais grâce à sa force herculéenne, il réussit à se débarrasser d'eux. Il en fut quitte pour leur avoir laissé une chair en or et un cinq dollars en or.
M. l'avocat Wilfrid Beaudet, de Montréal, accompagné de Mlle Rosine Séguin, de Charlemagne, ont été parain et marraine, cet après-midi, de l'enfant nouveau-né de M. Oscar Séguin, de Charlemagne.
Enfin, le pont de Charlemagne va avoir un accès facile, car le dragueur est venu pour enlever les batteries.
M. Roméo Eugène Gaudry a un coin des rues des Artisans et St-Joseph.
M. Henri Vézina, de Shawinigan, était de passage à Charlemagne, hier.
M. et Mme Arthur Archambault, de Montréal, sont arrivés pour passer la saison chez M. Camille Archambault.

VILLE-MARIE

(Correspondance particulière.)
Ville-Marie, 25. — Nous apprenons avec plaisir que M. Napoléon Bouchard doit partir prochainement pour un voyage de quelques semaines à Montréal.
— M. Le Fleury est à se faire construire un splendide hôtel sur la bord du lac Beauport, tout près de Québec.
— Le passage en ce village.
— M. L. Mofet, d'Ottawa, éditeur du *Pionnier Canadien*, P. X. Guay, de St-Maurice, inspecteur d'écoles, Achille Gaudet, fils de Narcisse Gaudet, du Maine.
— M. Levesque est revenu dans sa famille après un voyage de quelques semaines à Montréal.
— La pluie a beaucoup retardé les semailles ici, mais d'un autre côté, les terres ont été bien arrosées.

SAINT-GUILLAUME

(Correspondance particulière.)
St-Guillaume, 25. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'un de nos concitoyens les plus en vue, dans la personne de M. O. Bellemare, N. P., autrice de cette paroisse, et qui résidait avec sa famille depuis quelques années à St-Cyrille de Normand, Lac St-Jean.
Il est décédé, après une courte maladie de 16 jours, à l'âge de 75 ans. Les hommes de profession et d'affaires n'oublieront jamais cette figure si franche et si joviale.
Le défunt exerça sa profession avec dévouement et prisa toujours un grand intérêt aux affaires de ses clients. Aussi, que de sincères et universels regrets laisse-t-il après lui.
Nous prions sa famille en deuil d'agréer l'hommage de notre vive et profonde sympathie.
St-Guillaume, 25. — La partie de dame entre M. Victor Lussan et M. Norbert Dandieu, a eu lieu, dimanche dernier, le 22 courant.
Le résultat est celui-ci : sur cinq parties jouées, M. Lussan en gagne trois, et M. Dandieu, une.
Nos plus sincères félicitations à M. Lussan, l'heureux vainqueur.

SAINT-OURS

(Correspondance particulière.)
St-Ours, 25. — A St-Ours, eurent lieu, lundi matin, les funérailles de M. Alexis Colbert. Depuis bien longtemps, l'église de cette localité n'avait été aussi remplie de fidèles venus de toutes les paroisses environnantes pour rendre au défunt leurs derniers hommages.
M. l'abbé A. Archambault, officiant, assisté de Mgr Guilbert, curé de St-Ours, et de M. l'abbé A. Desrosiers, comme diacre et sous-diacre.
Portaient les coins du poêle : MM. Thomas Girard, Louis Girard, Alexis Berthiaume, Amédée Larivière, Théodore Daigle.
Le deuil était conduit par M. E. Collet, frère du défunt et les autres membres de la famille. Le deuil laisse une épouse et 11 enfants.
La paroisse de St-Roch, perd en M. Alexis Collet, un de ses plus riches cultivateurs, et l'un de ses meilleurs citoyens, et le parti libéral, un de ses chefs et un vaillant défenseur.
Rénouveau dans le cortège et à l'église. MM. Trépoit, Henri Marchessault, notaire ; R. Duhamel, notaire ; Richard, notaire ; David, R. Girard, R. Larose, notaire Aubin, Henri Chénard, E. E. D. de St-Joseph, Jos. Perron, A. Godard, Oct. Duhamel, P. Lafichie, Octave Potvin, H. Mathieu, Jos. Charpentier, Louis M. Morin, Louis Morin, fils, Georges Morin, Amédée Plante, P. Allaire, A. Renaud, A. Gosselin, P. Poliquin, R. Duhamel, C. Dufault, P. F. Arpin, S. Duhamel, Jos. Girard et un grand nombre d'autres.
Mlle Marguerite Duchesne de Montréal, est en promenade chez Mlle H. Biron, elle passera quelque temps à St-Ours, chez sa famille.
Le 9 juin, le vapeur *Beauport*, nous amènera des pèlerins de Montréal. A cette occasion il y aura saut solennel du St-Sacrement. La musique et le chant seront exécutés par des artistes de Montréal.
On parle de célébrer avec honneur, la fête de la St-Jean-Baptiste, afin de perpétuer la vieille tradition chez les paroissiens de St-Ours.
— Les cultivateurs sont dans la joie, car tout annonce une récolte abondante, cette année.
M. Tétrault, hôtelier, est à reconstruire l'ancienne demeure du Dr M. Guérin. Il se propose d'en faire une des plus jolies résidences de cette ville.

Beaucoup défiguré par un violent Eczema

Un cas chronique qui avait résisté à tous les médicaments a été guéri il y a sept ans par
L'ONGUENT DU DR CHASE
Une fois l'eczéma devenu chronique il est très difficile à guérir. Plusieurs personnes ont abandonné le traitement désespérément. Nous voulons spécialement introduire le traitement de l'onguent du Dr Chase à tous ceux qui sont dérangés. Notre expérience dans plusieurs cas sérieux, nous ont donné une guérison durable.
M. JULES BONVEAUX, St-Emile, Québec, écrit : "Pendant trois ans j'ai été la victime d'une maladie de peau qui m'empêchait de dormir, de compter la démanaison et une sensation de brûlure qui m'obsédait le jour et la nuit. Je consultai deux médecins dans l'espoir de me débarrasser de ce mal. Ils me firent usage de l'onguent du Dr Chase je puis dire que je suis guéri. Je ne voudrais pas passer une journée sans avoir cet onguent dans la maison, car j'ai trouvé ce traitement inestimable pour les maladies de la peau".
L'onguent du Dr Chase a un record de guérison dans l'histoire de la médecine. 60 ans la boîte. En vente chez tous les marchands et chez Edmond Bates et Son. Exigez le portrait et la signature du Dr Chase et sur chaque boîte.
Aux Etats-Unis la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs (Dr Chase's nerve food) est connue sous le nom de *Préparé pour soulager la bienvenue à l'émotion Obéit*.
Le Dr Chase est heureux de se retrouver parmi ses ouailles, dévouées et soucieuses, et pour lesquelles il s'est toujours sacrifié et se sacrifiera avec bonheur.

RETOUR DU R. P. STRUBBE

IL VIENT SE FIXER DEFINITIVEMENT A MONTRÉAL
Le Rev. Père Strubbe, O. M. I., de la paroisse Sainte-Anne, qui avait été rapatrié en Belgique par le supérieur de l'Ordre, est revenu définitivement à Montréal, où il est arrivé ce matin, via New-York.
Ce retour, attendu depuis quelques temps, mettra la paroisse en allégresse car le Révérend Père Strubbe jouit d'une respectueuse popularité conquise à force de bienfaits de toutes sortes qu'il a répandus pendant les dix-huit années qu'il a passées dans cette paroisse.
Noi vous joignons aux paroissiens de Sainte-Anne pour souhaiter la bienvenue à l'émotion Obéit.
Le Père Strubbe est heureux de se retrouver parmi ses ouailles, dévouées et soucieuses, et pour lesquelles il s'est toujours sacrifié et se sacrifiera avec bonheur.

L'AGRICULTURE DANS L'ONTARIO

Bulletin officiel sur les conditions du printemps. — Les méfaits de l'hiver. — Les promesses de la belle saison.

Toronto, 25. — Voici quelques extraits du bulletin qui sera bientôt publié par le département d'agriculture d'Ontario. Il expose les conditions de la culture, vers le 16 mai dernier.
BLE D'HIVER. — Les rapports du mois de novembre dernier étaient pleins de promesses. Les semailles avaient été faites dans des conditions excellentes. Durant l'automne à peine le blé d'hiver souffrait-il de la sécheresse de pluie. Mais l'hiver fut terrible. On évalue les pertes du blé d'hiver à quatre-vingt-dix pour cent selon les districts. Depuis longtemps on n'avait pas eu de recensement aussi grand étendue de terrain. Les comtés des rives du lac Érie ont été les plus éprouvés.
LES SEMAILLES DU PRINTEMPS. — Elles s'annoncent bien. Elles ont été tardives. L'étendue semencée atteint le nombre d'acres ordinaires. Il y a encore quelque chose à faire en certains districts.
TREFLE. — La condition du trèfle est bonne dans l'est, elle est pauvre dans certains comtés de l'ouest ; ce sont là des méfaits de l'hiver.
Les prairies nouvelles ont mieux fait que les anciennes prairies. Les pluies de mai ont eu un excellent effet sur toute la végétation. Les arbres ont à peu près leurs feuilles et le bétail est au pâturage.
LE BETAIL. — La rigueur de l'hiver ne semble pas avoir eu une mauvaise influence sur le bétail. On a signalé quelques cas d'une maladie particulière des chevaux dans le comté de Prescott. L'arrivée subite des chaleurs de mai a aussi affecté d'une manière malheureuse un grand nombre de chevaux de trait. Les bêtes à cornes paraissent maigres mais en bonne santé. Les jeunes vaches n'ont pas eu beaucoup de chance. On abandonne l'élevage des montons ; ils sont toutefois en bon état. La porcherie est florissante. Les petits qui se sont trop pressés de venir au monde ont souffert du froid.
La provision de fourrage a été généralement suffisante pour l'hiver. On en a manqué en certains endroits. Il n'y a pas une grosse provision de grains dans les fermes d'Ontario. La longueur de l'hiver a forcé les fermiers à soigner plus abondamment le bétail.
Le blé surtout est rare.
La plus grande partie des animaux errants, a été vendue. On peut cependant s'en procurer encore dans les contrées d'élevage.
ARBRES FRUITIERS. — Les arbres fruitiers ont éprouvé leur part des méfaits de l'hiver trop rigoureux.
Ce sont les pêchers, les pruniers et les cerisiers qui ont le plus souffert. La vermine a peut-être causé plus de dommages que le froid. Les horticulteurs sont mis en garde contre le kermès San José.
La floraison des arbres fruitiers est en retard de dix jours. C'est ce qui empêche d'augmenter maintenant sur la prochaine récolte de fruits. Les fraises et framboisiers ont été rudement maltraités par l'hiver.

LA SITUATION AU VENEZUELA

Une interview avec le président Castro.

Caracas, (Venezuela) 25. — Le président Castro, sur qui, depuis trois ans se concentre l'attention universelle, est avant tout un homme d'action. Peu de paroles, beaucoup de faits. Il n'aime pas l'interview et il craint qu'on défigure ses paroles à l'impression.
Un journaliste a pu causer un moment avec le président sur la situation présente du pays.
"Monsieur Castro, l'homme extraordinaire qui, il y a quelques années, défiait les attaques de trois puissances européennes en même temps qu'il avait à lutter contre des dissensions intestines, et qui, avant longtemps, aura réussi très probablement à rétablir complètement l'ordre dans son pays, mesure environ cinq pieds, cinq pouces ; il a des épaules extrêmement larges, le front, très élevé, dénote une grande intelligence, la bouche accuse une fermeté étonnante et les yeux sont très perçants. Il parle très vite, presque avec volubilité. Pas un mot, cependant, qui n'ait son importance et auquel ne s'attache une signification réelle."
"Malgré les difficultés politiques, financières et autres que nous rencontrons sur notre chemin, dit-il, l'état du pays est satisfaisant. On sait que les fonds déposés à la Banque d'Angleterre pour le paiement des réclamations étrangères sont dans une bonne condition. Le Venezuela rencontrera toutes les obligations qu'il a contractées."
Les 30 p.c. stipulés par le protocole ont été payés jusqu'ici et seront payés par la suite. L'avenir, maintenant, il est impossible de dire le temps qu'il faudra pour compléter le paiement de ces obligations pour cette raison que l'on ne connaît pas encore le montant total des réclamations et aussi que les 30 p.c. des douanes varient chaque année en raison du chiffre des importations. Je ne crois pas qu'un emprunt soit indispensable à la distribution de la dette ; toutefois, si on nous offrait de l'argent à de bonnes conditions, nous l'accepterions peut-être.
L'achèvement du canal de Panama est de la plus grande importance pour le développement du commerce universel et le progrès des relations amicales entre les nations du continent américain."
Nos rapports avec la Colombie sont mauvais au point de vue politique et diplomatique. Nous entretenons aussi des relations d'amitié avec la Panama. "Quant au monopole de l'asphalte, les tribunaux seront chargés de se prononcer sur ce cas."
Le président Castro est à la tête d'un mouvement qui tend à former une union de fraternité et de protection mutuelle entre tous les peuples de l'Amérique latine.

UN TRISTE ETAT DE CHOSES

Croirait-on qu'il n'existe pas de liste des terres de la Couronne, dans la Colombie-Anglaise ?

Vancouver, 25. — L'administration provinciale conservatrice est l'objet de nombreuses critiques de la part des colons immigrants, qui, depuis quelques mois, sont dans l'absolue impossibilité de se procurer des informations dignes d'attention, au sujet du district où se trouvent les terres de la Couronne offertes en vente.
Un grand nombre de colons ont en vain écrit au gouvernement pour demander des renseignements sur les terres les plus favorables à la culture, ils ont reçu invariablement pour réponse, qu'il n'existe pas de registres de ces terres. Ils ont dû trouver les indications voulues. Le département de l'Intérieur a déclaré dans une lettre qu'il regrettaient qu'il n'existe pas de listes des terres de la Couronne dans la province.
L'existence d'un pareil état de choses fait perdre beaucoup de temps et d'argent aux colons qui s'établissent.
Il semblerait au premier abord, impossible qu'il n'existe pas de liste des terres de la Couronne dans cette province. Malheureusement, c'est un fait qui n'est démontré que d'une façon trop indubitable.

DESCHAMBAULT

(Correspondance particulière.)
Deschambault, 25. — La température inclemente que nous avons eue depuis quelques jours, a retardé les travaux dans leurs travaux de semence ; que la plupart les semailles sont peu avancées.
— Dimanche dernier, une quête pour les enfants sauvages, s'est faite dans notre église.
— La première communion des enfants de la paroisse, doit avoir lieu le 2 juin.
— M. le notaire Georges Châteaufort, de Québec, était en promenade ici, avec sa famille, chez Mme A. Dorval.
— M. et Mme Georges Bellisle, de Chicago, sont ici, les hôtes de Mme E. Bellisle.
— M. Zéphir Benoit, maître de poste, pour l'Assemblée Législative, qui était dans sa famille depuis deux jours, est retourné à Québec, lundi, Madame Benoit l'accompagnant.
— M. J. Mayrand, de Montréal, était en visite, dimanche, chez Mlle M. L. Naud, de Lachetrotière.

MORT DANS UNE CELLULE

Joseph Riendeau, 47 ans, demeurant au No 82 rue Bourget, à Saint-Henri, était conduit, mardi matin, au poste No 3, il fut plus tard transporté au poste central, où étant devenu furieux, on dut le mettre dans une cellule captonnée. Vers 3 heures hier matin, il fut trouvé mort dans sa cellule.
L'enquête aura lieu aujourd'hui.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les directeurs de l'Assistance Publique accusent avec reconnaissance, réception des dons suivants :
M. W. A. Huguennin, M. D. T. Hartley, échevin, \$25 chacun ; T. Burdett, N. Rhémeur, R. Charbonneau, Z. d'Amour, H. N. Paquet, J. O. Miller, \$10 chacun ; L. O. d'Argence, \$5.00 ; Granger Frères, \$2.50 ; Dubout & Frères, \$2.00 ; Jetté & Frères, \$1.00 ; J. Bourdeau, Pharmacie Robert, Gentlemen's Clothing Co., \$1.00 ; Charbonneau, Lalonde & Cie., \$1.50 ; L. Larue, A. Maillet, N. de la Grosse ; A. Larue, J. Messier, E. Sanguet, Pharmacie J. J. L. Feltier, manufacturier, trois paires de chaussures.

Avez-vous goûté notre fameux
Clairnet Importé
Le plus pur — Le meilleur de tous les Vins de table
\$3.00 LA CAISSE
Coin de l'Avenue du Collège McGill
GRAVEL FRERES, rue Ste-Catherine,

MINES DE MATANE
A une assemblée des directeurs de la Matane Mining and Smelting Company, il a été décidé de faire une émission de 100,000 actions de capital de la compagnie et de l'offrir au public par raison de 25 centimes seulement l'action, valeur nominale \$1.00.
Les échantillons de la mine sont d'une telle richesse que la compagnie a hérité pas à faire appel au public pour obtenir le capital nécessaire afin d'installer un meilleur outillage et augmenter ses opérations.
Nous recommandons fortement aux personnes qui désirent prendre un intérêt dans cette compagnie, de communiquer avec le secrétaire-trésorier, M. Geo. P. Châteaufort, 377 rue St-Jean, Québec, ou à son représentant à Montréal, au No 92 rue Saint-Jacques, où des échantillons du magnétique minéral sont en ce moment exposés. 16 mai-n

Banque d'Hochelaga
Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3 1/2) pour le semestre courant, égal au taux de sept pour cent (7 p.c.) par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré et sera payable au bureau-chef de cette banque et à ses succursales, le 15 juin prochain, jour de juin prochain. Les livres de transferts seront fermés du 17 au 31 mai, ces deux jours inclusivement.
L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la banque, à Montréal, mercredi, le 15 juin 1904, à midi.
Par ordre du conseil de direction,
M. J. A. PRENDRE-CAST, Gérant Général. 15 mai-j-n

L'ILLUSTRATION (82e ANNÉE)
13 Rue St-Georges, Paris (9e)
L'ILLUSTRATION est trop connue pour qu'il soit utile d'en faire l'éloge. C'est le premier et le plus important des journaux illustrés du monde. Elle a pour but de faire les frais nécessaires pour présenter le tableau complet, artistique et vivant, des actualités contemporaines. Elle abonne à L'ILLUSTRATION, c'est posséder un répertoire incomparable de toute l'histoire contemporaine. Labonne à L'ILLUSTRATION (25 francs par an pour la France, 48 francs pour l'étranger) a reçu, du 1er septembre 1902 au 1er septembre 1903, les suppléments suivants :
Romans
"La Soeur de lait", par André Theuriot, de l'Académie française ; "Zéna", par Paul Iznadour ; "La Conquête", par May Armand-Bianchi ; "Les Derniers Jours de St-Pierre", par Henry St-Maurice. Ces cinq romans, complétés au prix de 5 francs, imprimés en beaux caractères, en librairie des volumes aussi luxueusement illustrés, représentent une valeur de 25 fr.
Pièces de théâtre
"Le Joug", par Albert Guinon ; "Conscience", par Paul Anthelm ; "Théâtre de Méricourt", par Paul Hervieu, de l'Académie française ; "Séverine", par Octave Mirbeau ; "Les Phéniciennes", par Georges Rivollet. Ces brochures, abondamment illustrées, représentent en librairie une valeur d'environ 24.50.
Suppléments musicaux
Vingt-cinq suppléments de format in-8, contenant chacun plus de 50 morceaux de musique, imprimés, à raison de 1 fr. 50 chacun, représentent une valeur de 75 fr.
L'abonné à L'ILLUSTRATION a reçu également les NUMÉROS EXCELS DE NOËL ET DU SALON et un grand nombre de SUPPLÉMENTS EN COULEURS, véritables œuvres d'art que recherchent plus tard à prix d'or les amateurs d'estampes.
L'abonné à L'ILLUSTRATION reçoit des publications littéraires, théâtrales, musicales et artistiques, un bénéfice considérable, et il a en outre, CHAQUE SEMAINE, le premier journal illustré du monde.
L'ILLUSTRATION, le plus beau journal illustré du monde. — (Rapport officiel sur l'Exposition de Chicago, 1904, par le directeur de l'Exposition, M. Camille Krantz, commissaire général du Gouvernement, P. 147.)

The Canadian Fog Signal Co., Limited
TORONTO, ONT.,
FABRICANTS...
d'Appareils à Signaux perfectionnés pour le brouillard, à air comprimé, Pompes à triple expansion, Réservoirs à air, etc., etc.

BOIS de Sciage et de CHARPENTE
T. PREFONTAINE & Cie, Ltée
Bureau : Angle des rues Napoléon et Tracey
Cours et bois : Le long du canal Lachine, des deux côtés
STE-CUNEGONDE
Spécialité : Bois préparé de toute manière et passé à la chaudière sur demande.
Pin, Epinette et bois franc, Clapboards et Bardeaux
Poteaux, Piquets, planches, Chêne, Merisier, Erable.
Tél. Bell 81-1. 41, M 1381, ma-j-a-n.

NOUVELLE ROUE EN ACIER

Avec Bandage en Caoutchouc
POUR VOITURES DE PROMENADE
Ne manquez pas de vous procurer les nouvelles Roues en acier avec bandage en caoutchouc. Elles sont supérieures, plus durables, plus légères, plus élégantes et plus aisées à nettoyer que toutes les autres. Ces roues s'adaptent facilement aux essieux ordinaires d'impatente.
Toute personne qui se propose de faire des changements à leurs voitures, soit en passant des caoutchoucs, ou qui aurait l'idée de remplacer leurs essieux communs par des essieux "Roller Bearing" ou des "Roller Bearing" peuvent s'adresser à la manufacture même, car nous en faisons une spécialité.
N'oubliez pas que vous pouvez faire poser vos caoutchoucs meilleur marché que n'importe où ailleurs.
Nous avons aussi en mains un assortiment complet de voitures de promenade, à des prix défiant toute compétition.
Demandez des renseignements et voyez des échantillons chez :
Pierre Demers & Fils, 2139 rue Notre-Dame, Ludger Gravel, 26 Place Jacques-Cartier ; J. H. Wiles, 1874 rue Notre-Dame, Amiot, Lecours & Larivière, 593 rue St-Jacques ; Montréal Plating Co., 414 rue St-Laurent, O. Dubois, 187 rue Amherst.

"CANADA CARRIAGE STEEL WHEEL CO."

No 1330 à 1334 rue St-Laurent (pres Mont-Royal)
I. CHARBONNEAU, Propriétaire

BANQUE DE MONTRÉAL
AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.) a été déclaré pour l'année courante sur le capital payé de cette institution et qu'il sera payable à la Banque ou à ses succursales de cette ville, mercredi, le premier jour de juin prochain ou subsequmment.
Les registres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai prochain, ces 2 jours inclus.
Par ordre du bureau,
E. S. CLOUSTON, Gérant général. 10-j-n
MONTRÉAL, 12 avril 1904.
VOUS TROUVEREZ DES GAZELIERS, FIXTURES ELECTRIQUES OU COMBINES, CHEZ —
Wilfrid Lacroix & Co.
MANUFACTURIERS
25 RUE BLEURY, MONTRÉAL
Venez voir notre marchandise et nos prix avant de donner votre commande ailleurs et nous sommes certains que vous serez satisfaits.
Grande variété de Globes et réparations en œuvre de Toutes Sortes.
Une visite est sollicitée. J. a. n.

OUVRAGE DE CIMETIERE
Lettrage proprement et soigneusement exécuté. On exécute rapidement les réparations de toutes sortes.
The Forsyth Granite and Marble Co. Ltd.
SUCURSALE DES MONUMENTS
92 à 96 rue Bleury
Tél. Bell Main 3170 ma-j-a-n

CENTRES FRANCO-AMERICAINS

La Pentecôte chez les Portugais. — Mariages. — Grèves. — Mort d'un octogénaire. — Festival. — Prêtre décédé. — Feu M. Thibault. — M. l'abbé Jacques. — Fête patronale. — Les Polonais.

AGENTS DES ETATS-UNIS

J. E. Perrier, Bureau 939 rue Elm; résidence: 539 rue Silver; Boite de Poste: 486; Téléphone 251-13, Manchester, N. H. Districts de Manchester, Worcester.

Ephrem Parent, 41 Hamlet, Fall-River, Fall-River, New-Bedford, Taunton.

J. C. Grise, 534 Moody, Lowell, Lowell, Lawrence, Salem, Naverhill.

M. DeBlais, 7 Park St, Holyoke, Holyoke, Springfield, Chicopee, Northampton, Indian Orchard.

Léo Demers, Ware, Mass, Ware, Three Rivers, Brookfield North-Adams, Pittsfield.

L. C. N. Jalbert, Warren, R. I. Warren, Central Fall, Providence, et la Pawtucket Valley.

M. T. Denis, Woonsocket, Woonsocket et toute la vallée de Blackstone.

J.P.U. Saugier, Lewiston, Maine, Lewiston, Brunswick, Augusta, Waterville et les alentours.

Jos. B. Grandmaison, 236 East 78e rue, New-York.

Ceux qui désirent se procurer notre journal devront s'adresser à nos agents ou à nos bureaux.

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

NASHUA

(Correspondance particulière.) Nashua 25. — Joseph Cardin, malade depuis quelque temps, est assez bien rétabli pour vaquer à ses affaires.

Le bazar de l'église de l'Immaculée Conception s'est terminé samedi soir, dans la salle du Sacré-Cœur.

Arthur Pontbriand, un employé de la manufacture Jackson, s'est cassé un bras, vendredi.

Le Rév. Père J.B.H.V. Millette, a béni hier matin, le mariage de Mlle Valérie Lucier, à Joseph Dionne. Une réception à la résidence de la mariée a eu lieu après le mariage.

MANCHESTER

(Correspondance particulière.) Manchester 25. — La semaine dernière, trois agents du service secret russe sont arrivés à Manchester et ont rendu visite à un certain nombre de Polonais russes. Ils leur ont donné l'ordre de retourner en Russie et trois membres de la colonie polonaise de cette ville sont déjà partis pour l'Europe. Il y a environ 1,300 Polonais à Manchester et l'arrivée des agents russes a causé toute une sensation parmi eux. Plusieurs d'entre eux ont déclaré leur intention de ne pas retourner en Russie. Ils doivent présenter le plus tôt possible leur application, pour devenir citoyens américains.

M. H. Bonhomme, caissier de la banque Hochelag, de Joliette, P.Q., est en visite chez M. Silvio Provost, l'organiste de l'église St-Georges.

Mardi matin, à l'église St-Marie, a eu lieu le mariage de M. Anatole Longval avec Mlle Diana Normand. Mgr Hévey a célébré la grand'messe.

M. Aimé Normand, frère de la mariée, servait de témoin à cette dernière, et M. R.P. Lafors, en la même qualité, accompagnait le marié.

DANS LE MASSACHUSETTS

FALL-RIVER

(Correspondance particulière.) Fall River 25. — Les Portugais ont célébré la fête de la Pentecôte à leur manière, dimanche. Un reposoir avait été élevé dans le centre de la colonie portugaise du village Flint, rue Alden, et on y avait apporté des offrandes variées pour les pauvres, y compris les cinq vœux traditionnels. Ces objets ont été vendus à l'enchère et ont rapporté plus de \$200 qui seront distribués aux pauvres avec des sommes d'argent recueillies à part ces offrandes. A ce propos, des difficultés sérieuses ont survenues entre le curé Mesquita et le comité. Le curé voulait avoir la distribution de ces aumônes et le comité a refusé de se rendre à son désir. Le curé a alors refusé de le béner, alors même que l'évêque lui avait conseillé de le faire. Un prêtre de Notre-Dame s'en est acquitté à sa place. Le comité et plusieurs Portugais éminents, qui avaient déjà des griefs contre le curé, vont demander qu'il soit remplacé.

Adolphe G. Pelissier, épicière du village Globe, et Mlle Marie Violette, se sont mariés, unis dans les liens du mariage lundi matin. Le mariage a été béni par le curé Delemarre.

François Thibault, de la rue William, a épousé, à Ste-Anne, Mlle Josephine Gauthier, du Petit-Canada.

Le festival de la paroisse Ste-Anne s'est terminé, dimanche soir, par une agréable veillée de famille, à la salle Ste-Anne.

La grève des employés d'équipe de la compagnie Consolidated prend des proportions considérables, chaque jour. Les employés du Boston Freight se sont mis en grève, lundi midi.

Les tisserands de la fabrique Seacomet se sont mis en grève, lundi matin, parce qu'on leur donne trop d'ouvrage et qu'on ne les traite avec justice. Ils prétendent qu'on leur donne 10 mètres et que les salaires ont été tellement diminués qu'ils gagnent moins lorsqu'ils n'en avaient que huit.

Le dessinateur Vierge, qui vient de mourir, avait été douloureusement frappé, il y a quelques années, d'une attaque d'hémiplegie qui l'immobilisait complètement du côté droit.

L'Excellent artiste n'avait pas pour cela perdu sa gaieté et il s'appelait pour même avec un sourire.

Le demi-Vierge!

BOARD OF TRADE

Le ministre de la marine au Board of Trade. — Encore notre système contre le feu. — Loi d'inspection du grain. — La clôture des séances.

presque au complet à la réunion d'hier.

Le conseil du Board of Trade était M. Wm C. Gear président.

Deux nouveaux membres ont été admis: MM. J. S. Gouge et D. J. Ralston.

Le comité exécutif annonce qu'il a fixé une réunion au Board of Trade, lundi prochain, à 2 1/2 p. m., à laquelle assisteront l'hon. Raymond Préfontaine, ministre de la marine, et le capitaine Spain, de son département. On traitera des cloches d'alarmes sous-marines et leur installation dans la route du St-Laurent.

Le conseil soumet ensuite son projet de rapport sur le système de préservation contre les incendies de la cité de Montréal.

On doit revenir ensuite sur ce sujet.

Le conseil a reçu copie des amendements proposés à la loi d'inspection des grains. Le conseil est heureux que ces amendements, enlevant certaines formalités encombrantes qui nuisaient au commerce d'exportation. Cette loi sera examinée à la prochaine réunion du conseil.

Le Philadelphia Commercial Museum annonce à nos hommes d'affaires qu'il installera une succursale à l'exposition universelle de St-Louis.

Le temps est venu où le conseil du Board of Trade a l'habitude de suspendre ses séances. Mais comme il y a encore un grand nombre de sujets soumis à son étude, l'ajournement sera retardé de deux semaines, peut-être.

L'INDEPENDANCE DE CUBA

Le deuxième anniversaire de l'indépendance de Cuba donne lieu à de grandes manifestations à la Havane. — Un banquet au Waldorf-Astoria, à New-York.

New-York, 25. — Le second anniversaire de l'indépendance de Cuba a été célébré dans la métropole, l'autre soir, par un grand banquet au Waldorf-Astoria.

M. Root, l'ancien secrétaire de la Guerre, présidait.

Sir William Van Horne était présent.

La Havane, 24. — La pluie qui tombait abondamment n'a pas refroidi l'enthousiasme du peuple.

Les soldats, les pompiers, et les agents de police ont parqué pendant la journée, sous la pluie battante, estimant sans doute que pour servir dignement la patrie, il faut des hommes bien trempés.

Une meeting monstre a eu lieu au Théâtre National, où les orateurs les plus en vue ont adressé la parole.

Le Président Palma a reçu un nombre considérable de messages de félicitations.

HALIFAX EST PRET A LA GUERRE

"Si vous voulez la paix..." — Est-ce pour ça qu'on vient de placer dans le port de Halifax deux cents mines chargées chacune de cinq cents livres de fulmi-coton ?

Halifax, 25. — Les ingénieurs de la Couronne viennent de terminer la pose de mines dans le chenal conduisant les vaisseaux au port de Halifax. Deux cents mines, chargées chacune de 500 livres de fulmi-coton, ont été placées sous les eaux. Avec ses vaisseaux, ses forts et ses engins nouveaux, Halifax est maintenant considérée comme inexpugnable.

Les trois stations d'observation de Fort O'Gillivie, l'île Point et de Fort Clarence contrôlent ces mines. On parle maintenant de n'avoir plus que deux stations au lieu de trois, — ce qui signifierait l'abolition de Fort Clarence. Chaque mine est numérotée et représentée sur une carte spéciale placée à chaque station. Grâce au sextant rien ne serait plus facile aux soldats, en temps de guerre, que de déterminer exactement la position d'un navire par rapport aux mines. Il suffirait alors de presser un bouton pour envoyer le vaisseau aux cinq cents diables.

La semaine prochaine, on fera sauter deux mines, au cours d'une expérience.

LA GREVE ET SES HORREURS

Chicago est sur le point d'un désastre commercial. — Les grévistes et les patrons sont fermes. — La misère commence à se faire sentir. — Les victimes indirectes de cette lutte. — Vols et attentats par des désespérés.

Chicago, 25. — Une paralysie presque complète du commerce a suivi la grève des capitaines et des pilotes, et de l'opinion des experts locaux, Chicago, et l'Ouest, sont sur le point de subir le plus grand désastre de leur histoire commerciale.

Déjà plus de 100,000 hommes sont sans ouvrage, et un capital estimé au bas mot à \$250,000,000, reste inactif.

La grève affecte environ cinquante ports et à Chicago seulement, vingt entrepôts sont fermés.

Jusqu'ici, il n'y a eu aucun signe de faiblesse, ni d'un côté ni de l'autre. Les pilotes ont précipité la lutte, qui menaçait d'ailleurs depuis longtemps, en refusant d'accepter l'échelle des prix offerts par les affréteurs.

La Fédération Civile, essayant de faire un rapprochement entre les deux côtés, mais cela semble difficile, car les patrons ou affréteurs, aussi bien que les capitaines et pilotes, sont décidés à sortir de cette lutte, avec tous les honneurs de la guerre.

En dehors des navires affectés au commerce du bois, il n'y a aucune activité dans le port, et les rapports que nous recevons des autres ports, des lacs, indiquent le même état de choses, quoiqu'à peu près.

Dans le cours de mai 1903, Chicago,

a expédié 20 millions de boisseaux de blé, cette année, à peine 1-2 million a-t-il quitté le port, sur neuf bateaux. Il n'y a pas un seul navire à grain dans tous les ports de Chicago.

Dans la rivière Calumet, il y a quatre navires à grains, mais il n'y a pas de "pelleteurs" pour ces navires, car les "pelleteurs" sont, eux aussi, en grève.

Deux tentatives ont été faites pour faire charger les navires par des ouvriers non-unionistes, mais ces tentatives n'eurent aucun succès.

Le commerce de minéral, qui amène généralement dans notre port 25,000 tonnes de minéral par jour, manque complètement.

Les arimeurs et les déchargeurs de minéral n'ont pas été engagés cette année.

Environ cinq mille hommes, employés à South Chicago, au déchargement du minéral, sont cette année, inactifs.

La plupart de ces malheureux sont sans argent et comme ils ne travaillent pas l'hiver, la plupart se trouvent dans la plus noire misère.

Une foule d'attentats et de vols avec effraction ont eu lieu la semaine passée et mis au compte des sans-travail. Une seule arrestation a été faite.

LES JUIFS EN RUSSIE

Gomel (Russie), 25. — Une bande de 30 juifs a fait hier une manifestation contre la guerre actuelle. Des jeunes Hébreux ont parcouru les rues avec un drapeau rouge portant cette inscription: "A bas la guerre!" Ils ont distribué une proclamation conçue en termes très violents.

Lorsque la police est intervenue, les juifs ont fait feu sur les agents. Les derniers ont tiré deux salves en l'air, et les juifs se sont dispersés. Personne n'a été blessé. Un juif a été arrêté. Cet événement a causé un grand émoi dans la ville.

Le télégramme ne dit pas à quelle maladie le Rév. M. Lachance a succombé.

NAUFRAGE A TERRENEUVE

Saint-Jean, (Terreneuve), 25. — La barque russe "Alkan", capitaine Lind, parti sur lest le 19 mars de Goutherbourg, pour Miramichi, a fait naufrage samedi, par suite d'un épais brouillard, au cap Chapeau, près de Saint-Pierre. Les 14 hommes d'équipage se sont réfugiés sur un rocher, où ils sont restés 18 heures, souffrant horriblement du froid.

Cela fait cinq navires, y compris les paquebots "Hibernian" et "Turret-Bay", qui ont fait naufrage la semaine dernière dans les eaux de Terre-Neuve.

Le dessinateur Vierge, qui vient de mourir, avait été douloureusement frappé, il y a quelques années, d'une attaque d'hémiplegie qui l'immobilisait complètement du côté droit.

L'Excellent artiste n'avait pas pour cela perdu sa gaieté et il s'appelait pour même avec un sourire.

Le demi-Vierge!

J. BONHOMME, : Carrossier

et ses VOITURES DE LIVRAISON au "Horse Show".

J. BONHOMME, si avantageusement connu comme Manufacturier de Voitures et qui porte une attention spéciale aux voitures de livraison qui sont d'une élégance et d'un fini supérieur, a obtenu un succès à l'EXPOSITION, la semaine dernière. Dans la classe spéciale des épiciers, sur 9 voitures qui figuraient, il y en avait 4 des siennes, dont 2 ont obtenu le 1er et 2e prix, qui sont MM. W.J. Brown et Ewanthros. Dans la classe des livraisons générales beaucoup plus nombreuses, même succès. 1 et 2e prix, MM. John Smith, boucher et Graham Bros., boulangers.

29 mai s-x-n COIN SAINT-JACQUES ET RICHMOND.

10 Cts Globes électriques en couleur à partir de 10 cents chacun avant que nous déménagions.

THE CRESCENT ELECTRIC CO.

2503 Rue Ste-Catherine Tel. Up. 971.

N. B.—C'est le meilleur temps d'acheter.

4-ma-j-n



USINES "ISLAND CITY" DE PEINTURES ET VERNIS

La grande demande de nos Peintures Préparées et de nos Peintures de Plomb, nous prouve une fois de plus que la qualité de nos Marchandises est appréciée.

P. D. DODS & CO. — 180 RUE MCGILL.

AVIS DE DEMENAGEMENT

LA SUCCESSION DE FEU JAMES COOPER.

Déménagera ses Bureaux d'affaires dans un local plus moderne situé dans la Nouvelle bâtisse de la

BANQUE IMPERIALE

LE PREMIER MAI

24-ma-j-n

P. E. BOURASSA & FILS

MANUFACTURIERS

Manteaux de Cheminées, Meubles Artistiques, Fixtures de Magasin.

TEL. BELL MAIN 4062 1442 RUE NOTRE-DAME

4-ma-j-n

C'est la Saison

Tout le monde songe à changer ou améliorer l'aspect de la maison. Rien ne contribuera plus au changement que de

Jolies Tapisseries

Nous avons le plus grand choix de la ville en fait de TAPISseries de tous genres. Dernières nouveautés dans toutes les lignes — depuis les très bas prix jusqu'aux Lignes les plus dispendieuses.

ANGLAISES, AMERICAINES, CANADIENNES.

SPECIALITE : Tapisseries Vernies.

L'INCRUSTA WALTON

Moultures, Toiles à Dado, Rideaux en Toile, Pôles et Accessoires.

Moultures correspondant aux nuances et dessins des Tapisseries.

Le tout à des prix défiant toute concurrence.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Librairie GRANGER,

1603 rue Notre-Dame, Montréal.

20-

VOITURES LÉGERES

Des plus nouveaux genres. La meilleure qualité

Garmentures de coussins, bandages de roues et essieux à billes, bandes solides de caoutchouc, essieux en arc droit et roues en noyer pour longue distance, manufactures dans nos propres ateliers, qualité garantie pour être absolument supérieures, buggies et traps de haute marque, camions, charrettes de route. Prix très bas. Catalogue sur demande.

Manufacturiers de harnais de tous genres.

E. N. Heney & Cie., 333-335 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

43-

E. L. LEBRON Téléphone 4287

THE ELECTRIC ENGINEERING AND SUPPLY COMPANY

REPARATION

d'Appareils Electriques

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

24-ma-j-n

LE "CANADA"

Moyenne du tirage
quotidien :: :: ::

19.235

LA PROTECTION POUR LA
METALLURGIE

Une dépêche de New-York nous apprend que d'ici à 30 jours, la production de la fonte aux Etats-Unis, dans tous les hauts fourneaux, de toutes les parties du pays, va être diminuée de 20 à 40 p.c. En 1903, la production totale avait été de 19,000,000 de tonnes; en 1904, elle ne dépassera pas 14,000,000 de tonnes.

Hourrah pour la protection!

LES TIMBRES DE COMMERCE

Le conseil de ville de Montréal va immédiatement faire un nouveau règlement défendant l'usage des timbres de commerce. Ce règlement, rédigé de manière à éviter les illégalités qui ont fait annuler le précédent, sera mis en vigueur immédiatement.

Nous conseillons donc à nos lecteurs de ne plus se dérouter de leurs habitudes, ou faire de longues courses pour se procurer des timbres qui se sont absolument sans valeur.

AU SAULT STE-MARIE

Un confrère tory de Montréal, qui n'est pas suspect de tendresse pour les ouvriers sans ouvrage du Sault Ste-Marie, annonce que l'organisation de la nouvelle compagnie qui remplace la Consolidated Lake Superior Co, sera complétée aujourd'hui. La bonne nouvelle sera reçue avec enthousiasme au Sault et l'on y béra le gouvernement Ross qui a rendu cette organisation possible. Les conservateurs d'Ontario, qui ont tout fait pour l'empêcher, en seront pour leur courtoisie.

LES TIMBRES VERTS

NOUVELLES PROCEDURES

M. Jas. Walker, de la Traders' Advertising Co., est en frais judiciaires pour résister aux règlements de la ville et vendra ses timbres verts malgré elle. Comme on peut le voir dans une autre colonne, il a fait signifier une injonction à la ville pour empêcher la mise en vigueur du dernier règlement Paquin. M. le sénateur Dandurand, de la société Dandurand Brodeur et Boyer, est l'avocat de M. Walker, qui entend bien ne pas abandonner la partie maintenant.

M. J. A. C. ETHIER DANS
LE DEUILM. J. A. C. ETHIER DANS LE
DEUIL

M. J. A. C. Ethier, le populaire député des Deux Montagnes vient d'être cruellement éprouvé.

Son jeune fils, Guy, Marcel, Achille, est mort hier à Ste-Scholastique, à l'âge de quatre ans.

Tous les amis de M. Ethier ont connu et aimé ce bel enfant à la mine éveillée pour qui l'on rêvait déjà une carrière aussi brillante que celle de son père.

Hélas, en ce triste monde où nous sommes, la mort ne respecte ni les affections, ni les espoirs. Aussi faut-il aux heures douloureuses, oublier un peu les choses de la terre pour ne plus songer qu'aux bonheurs promis dans l'au-delà.

Nous offrons à M. et à Mme Ethier nos bien sincères condoléances dans le malheur qui les frappe.

Personnel

Le Dr Mackay, spécialiste pour l'asthme, est à Montréal. Il se tient à son bureau de l'hôtel de ville où on peut le consulter.

LA GREVE A NEW-YORK

New-York, 25.—John Lane, qui, avec Lawrence Daly et un autre individu, ont été arrêtés aujourd'hui. Ils étaient accusés d'avoir charrié des explosifs et furent arrêtés près des docks de la rivière de l'Etat.

Dans la cellule, Lane a été blessé par un coup de revolver, que l'on croit avoir été tiré par Daly.

Daly déclare avoir trouvé un revolver dans le cabinet de toilette, et qu'accidentellement il l'a déchargé sur Lane.

Le blessé a confirmé cette théorie.

Dans la prison: — Les chemins de fer sont tout de même une belle invention.

— Admirable! C'est à eux que je dois ma fortune.

— Vous? Je vous croyais photographe?

— Mes deux tantes et ma belle-mère ont été tuées dans une collision!

La librairie J. G. GRATTON
est maintenant au No.
1410 Ste-Catherine, coin
Visitation, Montréal.

ÇA N'EST PAS ACCEPTABLE

L'échevin Payette fait des déclarations importantes. -- Travaux non conformes aux cahiers des charges. -- Les timbres de commerce. -- Une injonction au Maire pour l'empêcher de signer le règlement. -- Les halles publiques et l'échevin Lapointe. -- Le 24 juin fête civique.

M. le maire Laporte revenu d'Atlanta City occupait le fauteuil. Deux questions importantes sont venues devant le conseil au cours de la reprise de l'ordre du jour suspendu par l'ajournement à la dernière séance.

En premier lieu l'on s'occupa du règlement des timbres de commerce, le greffier lit alors l'opinion des avocats de la ville sur cette question. "Le règlement concernant les timbres de commerce", questions pour la prochaine assemblée du conseil.

"Sur demande spéciale de plusieurs échevins, en l'absence de Son Honneur le maire et du maire suppléant, nous avons l'honneur de répondre aux questions suivantes, pour la gouverne du conseil lors de l'assemblée de mercredi, le 25 courant."

1ère question. — "Un nouveau règlement sur les timbres de commerce est-il nécessaire, vu que le premier (No. 301) a été annulé?"

Réponse. — "Nous sommes d'avis qu'un nouveau règlement concernant les timbres de commerce est nécessaire, afin d'éviter toute difficulté à l'avenir, parce que le premier règlement (No. 301) qui a été annulé ne forme qu'un tout et que la Cour Supérieure a déclaré nul et de nul effet, le règlement qui est considéré comme principal, savoir le No. 301."

2ème question. — "La règle concernant l'avis de motion d'un mois pourrait-elle être suspendue, vu que le nouveau règlement serait adopté au vertu d'un statut spécial et non de la loi?"

Réponse. — "Le règlement concernant les timbres de commerce est autorisé par un statut spécial, c'est-à-dire qu'il a été adopté en vertu d'un statut spécial et non de la loi. La section 301 ne parle-t-elle pas uniquement des règlements adoptés en vertu de la section 300?"

3ème question. — "Le règlement concernant les timbres de commerce est-il applicable, mais elle peuvent être suspendues en tout ou en partie, avec l'assentiment des deux tiers des membres présents. Cependant, comme l'assemblée qui doit avoir lieu le 25 du courant, est une assemblée extraordinaire, pour se conformer aux dispositions de la charte, avoir le consentement unanime du maire et des membres présents pour s'occuper de toute question qui ne sera pas spécialement mentionnée dans l'ordre du jour."

"Nous arrivons à la conclusion qu'en observant strictement toutes les formalités que nous venons d'énoncer, le conseil peut adopter d'une manière légale et effective, un nouveau règlement concernant les timbres de commerce et abroger les deux règlements antérieurs qui sont devenus inutiles et sans effet."

Voici le règlement qui régira cette industrie louche des timbres de commerce:

Sec. 1. — Aucune personne, société ou corporation dans la Cité de Montréal, ne donnera, ne vendra, ne distribuera, n'échangera ou ne recevra de timbres de commerce, coupons et autres choses semblables.

Sec. 2. — Aucune des dispositions prohibitives contenues dans la section précédente du présent règlement ne seront applicables, dans la Cité de Montréal, à un marchand ni à un manufacturier, qui met dans ou sur les paquets de marchandises ou qui donne à l'acheteur de ces marchandises, des coupons, des billets ou des coupons rachetables, soit en argent soit en marchandises, par ce marchand ou ce manufacturier.

Sec. 3. — Toute personne qui contreviendra à quelque-une des dispositions prohibitives contenues dans la section 1 du présent règlement, sera passible d'une amende n'excédant pas \$20 et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois.

Sec. 4. — Le règlement No. 301, adopté le 15 juin 1903 et le règlement No. 317, adopté le 16 mai 1904, sont par le présent abrogés.

Tout le monde croyait donc que les timbres avaient été annulés, mais non, les exploitants de cette industrie n'ont tenu un dernier coup. Au moment où le maire Laporte et l'échevin Larivière sortaient de l'Hôtel-de-Ville, M. Winder accompagné d'un huissier signifiait au maire une injonction pour lui défendre de signer ce règlement, le maire prit courtoisement le papier timbré, (il y en a partout) et remercia ces messieurs en souriant.

La seconde affaire qui occupa le conseil fut, le règlement attendant les règlements des marchés, Nos 296 et 302. Quelques échevins parlèrent en faveur du projet, alléguant que la ville devait se rembourser un peu par ce moyen des grosses sommes dépensées pour améliorer les salles publiques.

L'échevin L. A. Lapointe, dans un discours bien pensé, mit les choses au point.

Cette augmentation n'a pas sa raison d'être, dit-il, car tous les cultivateurs des comtés environnants viennent à nos halles, écoulent leurs produits, auraient du préjudice à souffrir et cela les chasserait peut-être; il ne faut pas oublier, messieurs, mes collègues, que si nous leur imposons des nouveaux tarifs pour les places de ventes, ils seraient en mesure de nous forcer à exécuter les améliorations que la législature nous ordonne de faire, la charte dit à l'article 353 (b) : "La Cité de Montréal, devra, d'ici au premier janvier 1905, fournir un espace suffisant pour la construction des halles ou abris convénables et nécessaires pour accommoder les cultivateurs et les jardiniers qui apportent leurs produits au marché Bonsecours."

Savez-vous ce que ces halles et abris représentent? Cela représente une somme de \$50,000 à \$100,000 que nous ne pouvons dépenser et d'ailleurs, le jour où vous voudrez le chat qui dort, la Chambre de Commerce et les autres institutions analogues viendront ici, vous adresser des reproches, quittes ensuite à nous forcer de remplir nos obligations, c'est pourquoi je demande que l'on prenne le vote.

Le vote est pris, 15 sont contre le règlement et 10 pour; le règlement est momentanément annulé, mais le vote devra être réexaminé, car il faut sur ces questions réunir les voix de la majorité des membres du conseil.

Voici ce règlement tel que présenté:

Sec. 1. — La section 58 du règlement No. 296 est abrogée et remplacée par la suivante:

"Sec. 58. — Toute personne faisant le commerce de gros à commission ou autrement, ne vendra ou n'exposera de viande dans aucun magasin ou entrepôt dans la Cité, en dehors des marchés aux viandes susdits, de la viande fraîche, des volailles ou du gibier, sans avoir préalablement obtenu un permis (licence) de la dite Cité, et sans avoir payé au trésorier de la dite Cité la somme de cinquante piastres. Toute telle personne aura le droit d'établir des magasins ou entrepôts en dehors du rayon de 500 verges de tout marché, mentionné à la section 52 de ce règlement, mais elle ne devra pas vendre à la fois, moins d'une carcasse de veau, mouton, cochon ou venaison ni moins d'un quartier de bœuf, ou moins de 50 livres de volaille ou de gibier, et elle devra se conformer aux dispositions de ce règlement qui se rapportent aux états privés des bouchers."

Cette section est adoptée, celles qui suivent sont cause du débat.

Sec. 2. — Les sous-sections 1, 2, 3, 4, 7 et 9 de la section 2 du règlement No. 302 sont abrogées et remplacées par les suivantes:

"(1). Pour une place sous abri, de trois pieds de largeur, pour la vente de beurre, d'œufs, de volailles, fro-mage, miel, cir d'abricot, laine filée, toile, plume, le produit des fermes des vendeurs, quinze cents par jour;

"(2). Pour une place pour chaque voiture de cultivateur, — quinze cents par jour, mais si telle voiture contient des légumes ou jardinages, il sera exigé et payé vingt-cinq cents par jour;

"(3). Pour une place de trois pieds

de largeur pour la vente de fruits sauvages, — quinze cents par jour;

"(4). Pour une place de trois pieds de largeur pour la vente de quelque article non énuméré ci-dessus, — quinze cents par jour;

"(7). Pour une place pour une voiture de cultivateur, avec cochons, moutons, veaux en entier ou cochons de lait, il sera payé pour le premier animal quinze cents par jour, et cinq cents pour chaque autre animal."

"(8). Les voitures susdites seront de la dimension ordinaire et ne devront pas contenir plus d'une charge ordinaire, sinon elles paieront double droit."

Sec. 3. — Le premier paragraphe de la section 51a du règlement No. 296, tel qu'amendé par la section 1 du règlement No. 302, est abrogé et remplacé par le suivant:

"Sec. 51a. — Des endroits spéciaux seront réservés pour la Cité sur chacun des marchés, pour les commerçants, à l'exception du Marché Bonsecours, lequel marché est réservé uniquement pour les cultivateurs, jardiniers et maraichers, et les dits commerçants ne pourront, sous peine d'encourir la pénalité ci-après fixée, se placer ailleurs qu'aux endroits ainsi réservés et qui seront indiqués par le Surintendant ou les Comités, pour vendre les articles ci-dessus spécifiés, et les droits suivants, en sus de la licence mentionnée dans la section 51b, seront exigibles de tout tel commerçant ou personne quelconque qui occupera une place sur les espaces ainsi réservés et y exposera en vente tels articles."

Sec. 4. — La sous-section 2 de la section 76 du règlement No. 196, telle qu'amendée par la section 6 du règlement No. 302 est abrogée et remplacée par la suivante:

"(3) Pour la pesée de chaque charge simple de paille, — quinze cents."

Un incident qui est gros de conséquences a soulevé le conseil pendant quelques instants. M. l'échevin Payette fait remarquer à ses collègues que tous les contrats, soumissions ne sont pas en règle, ni fait comme le veut le cahier des charges. "Tout cet ouvrage est nul, dit-il, et absolument impraticable, et il faudrait tout recommencer, notez bien que je ne jette de discrédit sur personne, je vous signale des citoyens, pour des trottoirs permanents, si peu de temps après on doit les faire payer à nouveau pour les entretenir, à ce compte les plus basses soumissions sont encore les plus élevées."

Le maire se leva et fit remarquer qu'en effet, les présidents de commission devaient faire tout en leur pouvoir pour fixer les responsabilités et qu'après sans considération pour aucun fonctionnaire, l'inculpé sera suspendu. Le nom de M. Barlow fut prononcé plusieurs fois. Et il est possible qu'on fasse une enquête, car dit l'échevin Payette "l'ouvrage n'est pas acceptable et je me charge de le démontrer à qui que ce soit."

Il est alors soumis les pétitions suivantes:

De l'hon. sénateur Bédard, président de l'Association St-Jean-Baptiste, invitant le maire et les échevins à assister aux fêtes du 24 juin, 70ème anniversaire de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste et notamment au couronnement du mouvement où sont inscrits en lettres d'or les noms des quatre maires qui se sont le plus distingués à Montréal: MM. Denis Benjamin Viger, J. Bourret, E. A. Fabre et J. C. Courval.

Des contribuables du quartier St-Denis demandant que le nouveau tunnel se nomme tunnel Vallières et que les lettres de son nom aient au moins un pied de hauteur.

De M. J. X. Perrault, demandant que le 24 juin soit déclaré fête civique. Il est alors résolu, sur une motion de l'échevin St-Denis, secondée par M. Vallières, que le 24 juin soit jour de fête civique.

De M. Crathern, disant que l'emplacement de l'hôpital Alexandra est borné par les rues Charron, Nelson et au sud par le fleuve Saint-Laurent.

malgré moi l'affreuse scène. Bientôt, la tête roula à côté du corps. Ma mère détacha ensuite le bras droit et le jeta dans le poêle avec la tête. Elle attisa le feu et bientôt se répandit une sinistre odeur de chair brûlée.

"A ce moment, ma mère s'assit sur le plancher. Elle paraissait très fatiguée et dut, à plusieurs reprises, essuyer son front baigné de sueurs. Puis elle sortit dans la cour et fit des signaux avec la lanterne. Quelques minutes après, mon oncle Peter Yerkins arriva.

"Est-il mort?" demanda-t-il en ouvrant la porte. "Regarde", lui dit ma mère, en lui montrant le corps mutilé.

Il entra et après avoir examiné le cadavre un instant, il prit la hache et continua à le dépecer. C'était réellement effrayant de voir tout le corps trembler à chaque coup. Quand Peter était fatigué de frapper, ma mère prenait la hache à son tour.

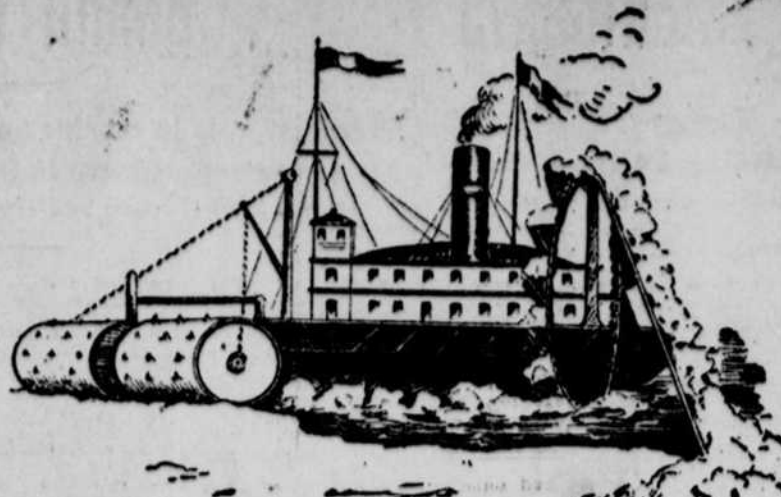
Ils coupèrent ainsi les bras et les jambes et les mirent dans un bassin de ferblain. Le tronc fut enveloppé dans un sac et porté dans le hangar.

"J'étais brisée de fatigue et d'émotions. Je fus me jeter sur mon lit et je m'endormis. Lorsque je me levai, ma mère était en train de faire brûler les jambes de Lufe dans le poêle. Il lui fallut quatre jours pour faire disparaître tout le cadavre. Elle écrasa les os carbonisés et en mêla la poussière au grain qu'elle jetait aux poulets.

"Quelques jours plus tard, ma mère et moi, nous allâmes voir mon oncle Peter. Ma mère et mon oncle parlèrent en riant du meurtre de Lufe. Comme nous partions, il nous dit: "Si l'une de vous raconte jamais un mot de cette affaire, je vous tuerai toutes deux". C'est pour cela que je n'ai pas osé parler avant aujourd'hui."

Demain on entendra l'accusée, Mme Taylor. Elle soutient qu'elle a tué son mari pour se défendre.

MODÈLE DE BRISE-GLACE



Ce modèle se compose d'un cylindre en acier à bouillotte, 8 à 10 pieds de diamètre, de 30 à 40 pieds de long, fixé en avant du bateau, garni de dents en acier de 20 pouces de long, 6 de diamètre pointé en diamant, 18 pouces distance en distance, pouvant se lever et baisser par moyen de cabestans, mis en action par roue d'engrenage, et "sprocket wheel"; de chaque côté du bateau sont des élévateurs sur chaînes sans fin, montant la glace à une vingtaine de pieds, la déposant sur des glissoires qui l'emmènent à une trentaine de pieds chaque côté du canal, formant une "bank" qui retiendra la neige et le froid. En eau morte enlever la glace est absolument nécessaire, car si l'on permet à la glace brisée de rester dans le chenal deux heures de froid suffiront pour la rendre aussi solide qu'auparavant. Ce modèle a été montré à un grand nombre de mécaniciens de Montréal, tous s'accordent à dire que c'est ce qu'il faut pour le Saint-Laurent. Ce mécanisme peut être posé sur les bateaux du Gouvernement à un prix minime. L'auteur de ce modèle est H. Provost, ingénieur mécanicien, autrefois propriétaire de la fonderie Wellington, manufacturier de lampes et chandeliers.

LE TOMBEAU DE SES AMBITIONS

Jos. Chamberlain y enfonce un nouveau clou en se déclarant contre la religion d'état — L'Eglise d'Angleterre.

Paris, 25. — Il est permis de dire que Jos. Chamberlain a enfoncé un clou du cercueil de ses chances, de jamais devenir premier ministre, en déclarant l'autre jour aux Communes qu'il est en faveur de l'abolition de la religion d'état, de l'Eglise d'Angleterre.

Celle-ci est si intimement unie à l'histoire nationale, non-seulement comme institution religieuse, mais aussi comme partie intégrale de l'Etat, que l'on peut compter même sur ceux qui sont indifférents en matière religieuse pour combattre vigoureusement toute tentative en vue de l'abolition de la religion d'état en Angleterre. Il est vrai que l'Eglise d'Angleterre n'est plus une religion d'état, mais c'est que la grande majorité de la population y professe une autre croyance. Elle a conservé la vraie foi catholique.

En Angleterre, le peuple se divise d'une tout autre manière. Sur une population totale de trente millions, vingt millions appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. De plus celle-ci est indépendante du trésor national et de toute assistance pécuniaire de l'Etat.

Le parti conservateur tout entier et la majorité des libéraux sont opposés à toute mesure tendant à l'abolition de l'Eglise d'Angleterre. Et l'on ne conçoit pas que la Couronne, qui attache tant d'importance aux cérémonies et au pouvoir de chef de l'Eglise dont elle jouit depuis la Réforme, confie les fonctions de premier ministre à un homme d'état favorable à l'abolition de cette église.

LES NOYES DE L'OROMOCTO

Les cadavres de MM. Thompson et Foster sont retrouvés. M. Stavert n'est pas mort. — Il raconte l'histoire de leur naufrage.

St-Jean, N. B., 25. — Un plongeur a repêché hier les cadavres de John H. Thompson et de R. P. Foster, qui se sont noyés dimanche dans la partie sud du lac Oromocto. Ils ont été ramenés dans notre ville.

E. P. Stavert, que l'on croyait noyé avec eux, est gisant dans une ferme, près du lac. Il a vu la mort de près. Quand leur embarcation chavira, ses compagnons ne tentèrent pas de gagner la rive, convaincus qu'ils n'y pourraient atteindre. Mais, M. Stavert se jeta résolument à la nage. L'eau était très agitée, et ce ne fut qu'après une lutte ardue contre les vagues qu'il put s'affaïsser sur la grève, épuisé, durant trois heures.

Un peu ranimé, il erra longtemps à travers les bois. Il marcha un demi-mille dans un marais boueux, qu'il dut traverser sur les genoux et les mains. Une nuée de moustiques aiguillonnaient ses douleurs. Plus de vingt-quatre heures après l'accident, il atteignit une clairière.

Il était à bout de force, presque inconscient. Deux fermiers le rencontrèrent et le conduisirent à la maison du gardien du lac, où il dut immédiatement s'allier.

M. Stavert a raconté son naufrage. C'était vers 2 heures. La chaloupe filait rapidement grâce à une brise puissante. Entre Ragged Point et The Jaws le lac présente une large surface. Un coup de vent soudain, aidé d'un faux mouvement de l'un des occupants fit chavirer la chaloupe. Les trois hommes furent précipités à l'eau.

MM. Stavert et Thompson étaient des nageurs habiles. Ils cherchèrent à sauver M. Foster.

Deux fois ils le ramenèrent à la surface, mais pendant qu'ils lui consacraient leurs efforts, la chaloupe descendait peu à peu.

L'eau glaciale paralysait les forces des nageurs. M. Foster échappa à la main de M. Stavert, jeta un cri, et disparut. M. Stavert se tourna vers la rive. M. Thompson lui cria qu'il ne pourrait jamais l'atteindre. La chaloupe sombrant, entraînée par le poids de son ancre, M. Thompson, cramponné à son flanc, fut englouti avec elle.

LE DROIT D'ALLER A LONGUE-POINTE

La cour suprême permet à la compagnie du Parc et de l'île d'étendre sa voie dans toute l'île de Montréal.

ECHOS DE LA CAPITALE

(Dépêche particulière.)

Ottawa, 25. — La cour suprême a rendu jugement aujourd'hui dans la cause de la Cie de chemin de fer du Parc et de l'île contre le Chateauguay Nord.

L'appel de la première compagnie est maintenu. Le Chateauguay Nord devra payer les frais judiciaires de tous les procès.

Ce jugement était vraiment inattendu. Il donne à la Cie du Parc et de l'île le droit, qui lui avait été refusé par les cours provinciales, de construire sa voie à travers toutes les municipalités de l'île de Montréal. Il fait disparaître tous les motifs pour lesquels la commission des chemins de fer des Communes a refusé de considérer le bill de la Cie du Parc et de l'île.

Il est probable que l'on fera de grands efforts pour faire réinsérer le bill sur les ordres du jour de la commission. Ce qui est encore plus probable, c'est que la cause sera portée devant le Conseil Privé.

Le jugement de la cour suprême renverse les décisions de la cour d'appel et de la cour supérieure de Montréal. Le 3 août 1903, le juge Pagnuelo, en première instance rendait un jugement défendant à perpétuité à la compagnie du Parc et de l'île d'étendre sa voie à travers la paroisse de Longue-Pointe. Les questions discutées sont un arrangement entre les deux compagnies au sujet de leurs territoires d'opération, et aussi les pouvoirs de construction concédés par leurs chartes respectives.

Dr J.G.A. Gendreau, 22 rue St-Laurent, CHIRURGIEN-DENTISTE MONTREAL

mes et le travail se fait de jour et de nuit. Cet établissement a coûté \$150,000. Le nouvel établissement est en pierre.

Lady Eileen Elliott présentera les diplômés aux gardes-malades à l'hôpital général protestant, demain.

Mme Blair s'en va en Angleterre, visiter sa fille, Melle Brewin.

Lady Minto donnera un "garden party", lundi, de 5 à 7 p. m.

St. Lawrence Hall L'hôtel le plus confortablement installé de Montréal. Prix spéciaux pour l'hiver.

UN PROCES PEU BANAL

New-York, 25. — Un procès peu banal est celui qu'un Italien nommé Ignazio Valente vient d'intenter une poursuite à la ville de New-York à laquelle il demande \$250 de dommages et intérêts.

Au mois de juin dernier, Mme Valente, qui n'était pas en possession de toutes ses facultés, avait été envoyée au Metropolitan Hospital for the Insane, à Blackwell's Island, et le 2 août dernier son mari recevait du Département of Public Charities une carte postale lui annonçant que sa femme venait de mourir. Le corps était dans cette carte postale, était à la morgue et M. Valente était prié d'aller pour s'occuper des funérailles.

M. Valente s'empressa de se rendre à la morgue où il se trouva en présence d'un cercueil auquel était attachée une étiquette et un employé lui dit: "Le corps est dans ce cercueil."

"Puis-je le voir?" demanda M. Valente.

"Je ne vous y engage pas, lui répondit cet employé, car votre femme a beaucoup changé et cela serait certainement très pénible pour vous de constater la chose."

Bref, M. Valente ne vit pas le corps et le conduisit à sa dernière demeure en compagnie des membres de sa famille et de plusieurs amis.

Quinze jours plus tard, l'Italien rencontra dans la rue un de ses compatriotes qui lui dit: "J'ai été hier à Blackwell's Island pour rendre visite à un ami. J'y ai vu votre femme qui n'est pas contente, car elle se plaint que vous n'allez pas la voir."

"Mais vous êtes fou de parler ainsi, répondit M. Valente. J'ai enterré ma femme il y a quinze jours et elle ne peut en conséquence avoir parlé."

Des explications eurent lieu alors entre les deux hommes avec le résultat que, quelques heures plus tard, M. Valente arrivait à Blackwell's Island où il trouvait sa femme en bonne santé. Il y avait eu erreur de la part du Département of Public Charities, mais comme cette erreur a coûté \$250, prix des funérailles de celle qui n'était pas sa femme, M. Valente réclame cette somme à la ville de New-York qui, selon toutes probabilités, sera obligée de la débours.

NAVIRES ARRIVES

New-York, 25. — "Sicilia", Gènes et Naples, "Koonigin Luise", Gènes, Naples et Gibraltar, "Oceanic", Liverpool et Queenstown, "Prinz Oskar", Gènes et Naples, "Aurania", Liverpool et Queenstown, "Narvik", New-York, Philadelphia, 25. — "Carthagenia", Philadelphia.

Cherbourg, 25. — "Pennsylvania", New-York.

Liverpool, 25. — "Sardinian", Montréal.

Brèmes, 25. — "Neckar", New-York.

Queenstown, 25. — "Nordland", Philadelphia, "Arctic", New-York.

Moville, 25. — "Anchorage", New-York.

COMMISSION DES TRANSPORTS

(Dépêche particulière.)

Ottawa, 25. — La commission des transports s'est réunie aujourd'hui, à la Chambre de Commerce, pour entendre le témoignage du Dr Bell, de la compagnie géologique. La commission se rendra à Depot Harbour et autres ports de la baie Georgienne et visitera la rivière aux Français.

BEAUVAIS. — En cette ville, le 23 courant, Honorine Brossard, épouse de Louis Beauvais, autrui de Laprairie. Les funérailles auront lieu à Laprairie, vendredi, le 27. Le convoi funéraire partira de la résidence du genre de la défunte, No 278 rue Sauguis, à 6 h. 30, pour se rendre au vapeur Laprairie, du vapeur à l'église de Laprairie, lieu de la sépulture.

FRANCOPOL. — Dimanche, le 22 courant, est décédé au collège de l'Islet, à l'âge de 16 ans et 9 mois, J. Arthur Francœur, fils de M. Thadée Francœur, de Québec. Les funérailles ont lieu ce matin à St-Amand.

ROY. — Le 23 mai 1904, à Québec, est décédé à l'âge de 16 ans et 9 mois, Marie-Blanche Fabbia, fille bien-aimée de Georges Fabbia, inspecteur général dans les cours. Les funérailles ont lieu hier matin.

TRUDEAU. — A Maisonneuve, le 22 du courant, à l'âge de 83 ans et 10 mois, Madame Marie-Blanche Trudeau, épouse de Léon Trudeau, autrui de Ste-Julie de Verchères.